

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

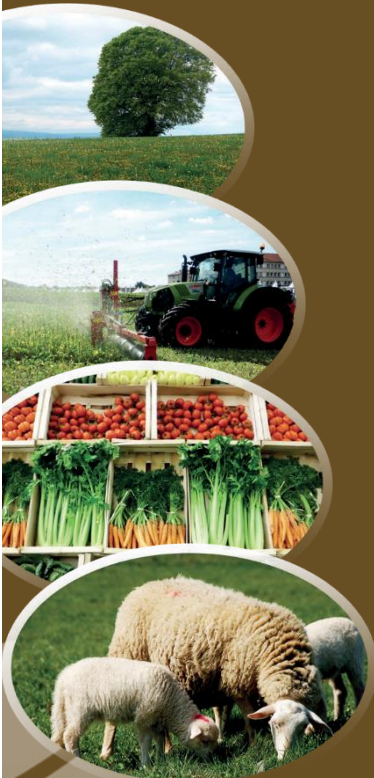
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°310 **BIO**
PRESSE

JUIN 2024



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Les 4 et 5 juillet 2024, à Amsterdam (Pays-Bas)

Sustainable Foods Summit

<https://sustainablefoodssummit.com/europe/about/>

Les 8 et 9 juillet 2024, à Bari (Italie)

Organic Europe Youth Event (OEYE)

<https://www.organicseurope.bio/what-we-do/youth-for-organic-oeye-2024/>

Du 10 au 12 septembre 2024, à Budapest (Hongrie)

European Organic Congress 2024

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Les 17, 18 et 19 septembre 2024, à Rennes (35)

SPACE 2024

<https://www.space.fr/>

Les 23 et 24 septembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon NATEXPO

<https://natexpo.com/>

Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture

Contacts : chloe.ranoux@aurabio.org /

semeursdebio@educagri.fr

Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/>

Du 11 au 13 octobre 2024, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/nantes/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes

<https://www.medagri.fr/>

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL

<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Du 25 au 28 octobre 2024, à Strasbourg (67)

Salon Bio&Co

<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

Les 4 et 5 novembre 2024, à Saint-Martin-en-Haut (69)

Colloque National Petits Fruits Rouges Bio

[https://agribio-rhonealpe.fr/agriculteurs-](https://agribio-rhonealpe.fr/agriculteurs-agricultrices/progresser-dans-ma-filiere/arboriculture-et-petits-fruits/)

[agricultrices/progresser-dans-ma-filiere/arboriculture-et-petits-fruits/](https://agribio-rhonealpe.fr/agriculteurs-agricultrices/progresser-dans-ma-filiere/arboriculture-et-petits-fruits/)

Du 6 au 11 novembre 2024, au Parc Floral de Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

AGENDA (SUITE)

Du 15 au 17 novembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 24 novembre 2024, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

Les 2 et 3 décembre 2024, à Montpellier (34)

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable

<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

Du 2 au 4 décembre 2024, à Taïwan

Organic World Congress (OWC)

<https://owc.ifoam.bio/>

Les 4 et 5 décembre 2024, au Centre des Congrès de La Villette, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

Les 10 et 11 décembre 2024, en Maine-et-Loire (49)

Journées Semences Potagères Biologiques

<https://itab.bio/agenda/journées-semences-potageres-biologiques>

Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages de demain »

<https://afpf-asso.fr/roles-de-la-prairie-et-des-fourrages-dans-la-competitivite-des-elevages-de-demain-jp-2025>

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Elevage	4
Productions végétales	11
Arboriculture	11
Autres cultures	12
Fertilisation	12
Grandes cultures	13
Jardinage	15
Maraîchage	15
Protection phytosanitaire	20
Sol	21
Viticulture	21
Marché	28
Filière	28
Santé	32
Ecologie et ruralité	33
Agriculture-environnement	33
Développement rural	34
Energie	36
Environnement	36
Vie professionnelle	38
Annuaire	38
Etranger	38
Organisation de l'Agriculture Biologique	41
Politique agricole	42
Réglementation	42
Recherche et système spécifique	43
Recherche	43
Agroforesterie	44
Ressources génétiques	44
BREVES ABIODOC	45
Bulletin d'abonnement	50
Tarifs du service documentaire	50
Bon de commande	51
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	52

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Briec CORNET, Juliette COUVAL, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX


BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Opérateurs des viandes bio : Une carte pour les identifier tous !

BIZE Niels

Le réseau GAB-FRAB de Bretagne a créé une cartographie référençant les opérateurs des filières viandes biologiques qui travaillent en direct, souvent en prestations, pour les fermes biologiques de Bretagne. Cet outil permet d'afficher, sur une carte, les transformateurs certifiés, par type d'activité (abattage, découpe, mise sous vide, transformation chaude ou froide, surgélation) et par espèces (bovins, caprins, ovins, porcins, volailles et gibiers). Il est notamment utile dans le cadre de projets de diversification pour identifier rapidement des partenaires potentiels.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47960>
 SYMBIOSE N ° 296, 01/01/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 310-047

Produire sur des prairies naturelles et diversifiées : Des éleveurs et éleveuses isérois.es innovent pour gagner en autonomie dans leur système d'élevage pâturant

MIGNOT Charlène / MOLY Olivier / GILBERT Vincent / ET AL.

En Isère, un GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) d'éleveurs et d'éleveuses, animé par l'ADDEAR 38, a réalisé un travail, de 2020 à 2023, autour de l'autonomie des systèmes d'élevage. Lors de ces 3 ans de projet, les 12 éleveurs et éleveuses, tous en bio, ont beaucoup échangé sur leurs activités et ont réfléchi à des pistes à suivre pour améliorer l'autonomie de leurs systèmes. Ce document, fruit des travaux du GIEE, présente un panel de leviers, expérimentés dans les fermes accompagnées, autour de 3 axes : Axe 1 - Valoriser toutes les végétations pour gagner en autonomie alimentaire sur la ferme : Fabriquer du report sur pied des végétations ; Intégrer des ligneux dans la ration au pâturage ; Jouer sur l'équilibre azote-cellulose entre le pâturé et le distribué ; Faire varier ses objectifs de production en fonction des ressources à chaque saison. Axe 2 - Santé animale : gagner en autonomie et réduire le parasitisme : Identifier les périodes à risque parasite élevé ; Développer l'immunité des animaux aux parasites d'herbage ; Accompagner, réduire ou éliminer les parasites et autres pathogènes avec l'appui des plantes ; Monter en compétences sur le diagnostic sanitaire et les premiers soins. Axe 3 - Qualité et valorisation des produits transformés : Intégrer des levains indigènes en fromagerie pour plus de typicité et d'autonomie ; Engraisser et finir à l'herbe les animaux ; Calculer son coût de revient pour définir un prix de vente rémunérateur. En plus d'expliciter ces trois axes, le document compile les retours d'expériences des fermes.

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/2024_revuetechinique-produiresurdesprairiesnaturelles-giee-elevage-addear38.pdf
 2024, 96 p., éd. ADDEAR 38

réf. 310-046



Associer élevage ovin et grandes cultures avec un troupeau peu consommateur d'intrants : Journée de restitution du 25 janvier 2024 : Recueil des communications

SAGOT Laurence

Le projet Sobriété, qui s'inscrit dans le programme Européen d'Innovations (PEI) et auquel participait Bio Centre, avait pour objectif d'étudier l'introduction d'ateliers ovins dans des fermes de grandes cultures. Quatre agriculteurs conventionnels ont participé à ce travail en imaginant, avec leur conseiller, les modifications de leur assolement, en améliorant la vie de leurs sols et en tendant vers plus d'autonomie. Parallèlement, à Inrae de Bourges, des suivis ont été réalisés, pendant deux campagnes, avec des brebis Berrichonnes de l'Indre et des brebis Romanes qui pâturaient toute l'année dans cette zone céréalière et qui ont valorisé des luzernes, des couverts végétaux et des prairies permanentes, tout en consommant peu d'aliment concentré. Les principaux enseignements de ce suivi concernent : la reproduction (des luttés courtes au printemps), l'alimentation (à partir de la mi-octobre, pâturage des couverts par les brebis et leurs agneaux), le côté sanitaire (surveillance du parasitisme), le bien-être animal et l'économie (des marges brutes élevées avec de bonnes productivités). En fin de document, des conseils sont apportés sur le pâturage des surfaces de grandes cultures, pour les céréales (stade tallage, 1 à 3 jours maximum...), pour les couverts végétaux (sans transition alimentaire et sans apport de concentré) et pour les colzas grains (pâturage d'automne, à proscrire en janvier ; surveillance quotidienne pour éviter le surpâturage...).

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4421a0d9-3dd4-4eb3-a7e1-af4d2acc9728&cHash=b358f8f98b58d18f5a840465e138c184
2024, 16 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / BIO CENTRE

réf. 310-087

Des prairies remises à neuf pour vos moutons

MOREL Bérenger

Dans ce dossier, Bérenger Morel, de l'Institut de l'élevage (Idele), présente des solutions par rapport à la dégradation des prairies en élevage ovin. La sécheresse, le surpâturage (herbe restante inférieure à 5 cm), le piétinement excessif, le sous-pâturage (herbe restante supérieure à 15 cm), ou encore des erreurs de fertilisation font partie des principales causes de dégradation. Trois niveaux de dégradation sont caractérisés. Si les espèces souhaitées sont toujours présentes et réparties de manière assez homogène, la prairie est faiblement dégradée ; elle peut être améliorée par un réajustement des pratiques (fertilisation, déprimage, etc.). Lorsque du sol nu apparaît, on pourra mettre en place un sursemis ; plutôt en fin d'été/automne, un passage de herse étrille permet d'ouvrir le sol superficiellement, les semences sont ensuite recouvertes par un rouleau. Les prairies envahies d'adventices, avec un sol abîmé, nécessitent une destruction, puis un ressemis. Pour la destruction, le labour est efficace, mais le projet Praigly montre qu'il peut être remplacé par un passage d'outils à dents avec ailettes. Pour préserver ses prairies du surpâturage, on peut multiplier les ressources fourragères. Les dérobées d'été, telles que le sorgho, le millet, le moha ou le teff grass, sont semées au printemps, entre les deux cultures principales, entre mai et juin. Elles sont ensuite pâturées entre juillet et octobre, à la place des prairies qui peuvent être plus sensibles aux conditions estivales extrêmes, avec des valeurs nutritives de 60-80 PDI/kg MS pour l'azote et 0,80 UFL/kg MS pour l'énergie.

REUSSIR PATRE N ° 704, 01/05/2023, 8 pages (p. 14-21)

réf. 310-015



Faire pâturer des couverts végétaux à ses brebis

BARGAIN Véronique

Stéphane Pype est conseiller et éleveur d'ovins, dans l'Oise. Il présente le pâturage de couverts végétaux comme alternative à l'herbe pour les brebis. Cette solution (pâturage plutôt que broyage) est la plus économique (30€/ha et 30 min/ha de travail en moins pour le céréalier) et elle permet un apport de 6 unités d'azote, sans risque de piétinement. Le moha, le ray-grass d'Italie (RGI) et le colza se consomment purs ; l'avoine rude, le fenugrec ou le tournesol en mélange. Il est conseillé de prendre une marge de sécurité de 25, voire de 50%, sur les besoins en matière sèche, lors du calcul des périodes de pâturage. Il y a peu de contraintes vis-à-vis des brebis. Stéphane Pype conseille simplement d'amener des agnelles déjà habituées au pâturage, de mettre du bicarbonate à disposition et de vacciner contre l'entérotoxémie ; les brebis en lactation auront, en plus, besoin d'un accès à l'eau. Les principales contraintes sont le déplacement du troupeau, parfois sur de longues distances, et la mise en place de clôtures. D'autres possibilités sont citées : le pâturage sur prairies après bovins, ou le pâturage de vergers.

REUSSIR PATRE N ° 704, 01/05/2023, 1 page (p. 24)

réf. 310-016

Donner en pâture méteil et sorgho aux brebis contre les étiages fourragers

DUVERNE Lucie

La Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place des essais de pâturage de brebis sur des méteils et des sorghos. Ces alternatives permettent le pâturage à des périodes sensibles pour l'herbe, notamment en mars quand il fait encore frais, ou en juillet-août lorsqu'il fait chaud et sec. Les méteils sont semés en automne et sont composés d'avoine, de triticales, de vesce et de pois fourrager, pour une pâture dès fin mars. Les sorghos ont été semés au 1er juin, pour trois cycles de pâturage au filet entre juillet et août. Dans les deux cas, les brebis ont aussi eu accès à des prairies.

REUSSIR PATRE N ° 704, 01/05/2023, 1 page (p. 25)

réf. 310-017

Un foin riche en protéines même sur sol hydromorphe avec le trèfle violet

DUVERNE Lucie

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a mené des essais, entre 2019 et 2021, sur la mise en place de prairies temporaires sur sol hydromorphe. Sur une parcelle conduite en bio, le mélange composé de 75% de trèfle violet et de 25% de ray-grass a été le mieux adapté, produisant plus de matière sèche que de la luzerne, et étant plus stable que du trèfle violet pur.

REUSSIR PATRE N ° 704, 01/05/2023, 0.5 page (p. 25)

réf. 310-018

Des éleveurs engagés pour constituer des références en élevages ovins bio

VENINEAUX Catherine / SAGET Gilles

Le nombre de fermes ovines bio est de 3380 en 2022, soit le double de 2012. Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage suit un panel d'éleveurs jusqu'en 2027, afin d'optimiser leurs systèmes et de constituer des références, dont des systèmes ovins biologiques, principalement allaitants. Deux tendances de systèmes se dessinent : un modèle tourné vers les circuits longs, avec des races lourdes et 2 périodes d'agnelages par an ; l'autre modèle, orienté vers la vente directe, est étalé en 3-4 agnelages avec, en général, des races plus rustiques et un système plus herbager. La plupart des systèmes bio cherchent à développer leur autonomie alimentaire, plus facilement atteinte dans les systèmes de polyculture. Au final, la consommation de concentré est très variable, de 1 à 12 kg par kg de carcasse d'agneau. Delphine Petit, éleveuse bio, utilise le minimum de concentré et explique que ses brebis pâturent 11 mois par an, avec de l'enrubannage au besoin, pour une rentabilité à 140€/femelle.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>

REPÈRES TECH&BIO N ° 23, 01/01/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 310-023



La monotraite, une solution pour soulager le temps de travail des éleveurs de vaches laitières

BALIGAND Morgane / CHAMBON Thomas /
CHIODETTI Antoine / ET AL.

La monotraite consiste à traire les vaches laitières une fois par jour (au lieu de deux) et permet aux éleveurs de limiter le temps d'astreinte, de contrôler le pic de lactation et d'avoir une production constante. Quatre étudiants en BUT Agronomie à Aurillac (15) ont enquêté 13 éleveurs qui pratiquent la monotraite, toute l'année ou en fin de lactation. Ces élevages, principalement situés dans le Cantal, sont en système herbager avec un faible niveau d'intrants et 11 d'entre eux sont en agriculture biologique. Les atouts identifiés sont notamment : un gain de 2 à 3 h/jour du travail d'astreinte ; 3 heures de plus de pâturage pour les vaches et une quantité de concentré divisée par deux sur l'année ; plus de matière utile dans le lait (TB et TP) et un meilleur prix du lait. Les contraintes sont : une baisse de production à - 25 %, en moyenne ; une montée du taux cellulaire, mais sans pénalités sur le prix du lait ; l'adoption de nouveaux équilibres pour les rations et pour le système fourrager. Le détail des interviews figure en annexes du rapport. Les données sont résumées dans une synthèse du travail, réalisée par Vincent Vigier, conseiller bio à la Chambre d'agriculture du Cantal.

2024, 118 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL /
UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 310-089

"Ma troupe ovine s'installe sur une ferme céréalière"

HARDY Damien

Bastien Devriendt, berger sans terre, installe, en Seine-et-Marne et en plein air intégral, sa troupe ovine de 100 brebis Hampshire sur la ferme céréalière bio d'Anne-Charlotte et Sylvain Beaugrand, avec aussi des accords avec 4 autres fermes voisines, également en AB. Il déplace ses filets tous les jours et fait ainsi pâturer des couverts végétaux (ex. intercultures) en plaine, d'octobre à avril. L'été se passe notamment en estive dans les Hautes-Alpes. Berger et céréaliers sont contents de cet arrangement, les bienfaits du pâturage des moutons étant nombreux pour les céréales, comme le montrent les résultats du projet Poscif (Pâturage ovin en système céréalière en Ile-de-France), basé sur des essais en plein champ dans un réseau d'agriculteurs : pas d'impacts sur les rendements, voire une légère hausse de ces derniers, augmentation de l'azote disponible pour les plantes, baisse de la présence de ravageurs (limaces, campagnols, par exemple), diminution du broyage, ou encore, intérêt du tallage précoce des céréales sur le rendement.

REUSSIR PATRE N ° 706, 01/08/2023, 3 pages (p. 38-40)

réf. 310-093

Un nouveau référentiel en production biologique

AUBRY Alexia

Biosim est un référentiel construit par l'Ifip, l'Itab et les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire. L'outil accompagne les projets d'installation ou de conversion en élevage de porcs bio. Il se base sur différents modèles de conduite d'élevage et sur les données du futur projet. L'outil estime alors le coût du bâtiment, donne des points de vigilance sur les aménagements et les équipements adaptés, etc. Si l'outil permet de donner un ordre d'idée du coût d'installation, il reste préférable de compléter l'analyse avec des devis précis, qui prendront en compte les spécificités du projet d'installation. Par ailleurs, l'outil web Porsim (Ifip) permet d'estimer la rentabilité de l'activité d'élevage porcin, mais n'est pas immédiatement adapté à l'élevage bio.

REUSSIR PORC N ° 310, 01/07/2023, 1 page (p. 36)

réf. 310-136



« J'ai monté mon atelier lait de toutes pièces »

JUANCHICH Alizée

Clément Nédellec est éleveur de bovins lait bio, au GAEC de Loran (32). La ferme familiale produisait auparavant des bovins viande (en charolaises), mais les rendements en céréales peu satisfaisants ont poussé Clément à réfléchir à un système 100% herbager. Accompagné de ses parents, il a converti alors, en 2017, la ferme en production laitière, avec aujourd'hui 200 jersiaises en bio, sur 216 ha en herbe, dont 180 ha irrigués. Le système est en monotraite et la laiterie est fermée plus ou moins 3 mois dans l'année, selon la disponibilité en herbe. Le seul apport supplémentaire à la ration est constitué de 0,5 kg de maïs lors de la traite. La construction de la salle de traite (2x20) a coûté 200 000 €. La principale difficulté aura été de trouver un collecteur dans une région peu laitière. Un bâtiment neuf de 150mx20m, en aire paillée, a remplacé l'ancien devenu vétuste, pour un coût de 750 000 €, dont la moitié consacrée à des panneaux solaires. Le GAEC plante régulièrement de nouvelles haies. A noter que la valorisation bouchère des jersiaises (veaux, réformes) n'est pas évidente et nécessite de bons contacts auprès de bouchers et de spécialistes.

REUSSIR LAIT N ° 382, 01/09/2023, 2 pages (p. 28-30)

réf. 310-137

« Nous nous sommes installées par conviction »

JUANCHICH Alizée

Léopoldine Desprez et Lucie Clouard sont éleveuses bio au GAEC Chatelet des vaches, dans l'Orne. La ferme comporte 100 ha, dont 88 ha en herbe, pour 65 vaches laitières croisées (Holstein, Rouge norvégienne, Jersiaise et Brune). Les deux éleveuses se sont installées, en 2022, sur la ferme familiale de Lucie Clouard. Elles visent un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle, grâce à 1,5 UTH salarié, à une réduction planifiée de la production de lait, et pour un salaire de 1300 €/mois, versé dès le premier mois. Parmi les évolutions de la ferme, un atelier de boulangerie et de vente directe a été mis en place, et 1,2 km de haies seront plantées sur la ferme, grâce à un appel d'offre.

REUSSIR LAIT N ° 382, 01/09/2023, 2 pages (p. 40-41)

réf. 310-145

Les exploitations bovins lait du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2022

PECHUZAL Yannick / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES
BOVINS LAIT

Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, porté par le Pôle Bio Massif Central, 26 élevages de bovins laitiers biologiques ont été suivis sur la campagne 2022. Cette synthèse présente leurs principaux résultats techniques et économiques selon trois groupes d'élevages : les herbagers avec séchage en grange, les herbagers sans séchage en grange, et ceux qui intègrent du maïs dans leur assolement. Après une année 2021 favorable à la pousse de l'herbe, 2022 a été une nouvelle année de sécheresse (au printemps particulièrement) : en moyenne, ils ont récolté une tMS/UGB de moins qu'en 2021. Par ailleurs, le conflit en Ukraine et l'inflation ont eu, respectivement, des impacts forts sur les prix des matières premières et sur la consommation des Français (baisse de la consommation de produits bio). Les résultats économiques sont très disparates, mais restent globalement bons, avec un EBE moyen de 284 €/1000 L et un coût de production moyen de 856 €/1000 L. Ces données correspondent à la neuvième campagne consécutive suivie par le Collectif BioRéférences pour cette filière.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/03/synthese-technico-economique_bovin-lait-bio-2022_edition-2024.pdf

2024, 9 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 310-102



Portrait d'éleveur : "Recherche de l'autonomie alimentaire en Agriculture Biologique" au GAEC la Picoulée à Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres)

SOUCHET Sylvain / GUERET Jean-Marie

Dans les Deux-Sèvres, à Saint-Pierre-des-Echaubrognes, la famille Audebeau (GAEC la Picoulée avec deux associés et deux salariés) élève, en agriculture biologique, un troupeau allaitant de 186 vaches en race Pie Rouge des Prés et 6000 poules pondeuses. La conversion s'est effectuée en 2002. Les 145 hectares de l'exploitation - dont 102 constituent la surface fourragère, 41 les cultures (céréales pures ou en méteil) et les 4 derniers le parcours des volailles - permettent au GAEC d'être autonome aussi bien en fourrages qu'en aliments concentrés. Les produits de l'atelier bovin sont constitués par les ventes de vaches de réforme, de veaux sous la mère et de bœufs. Ces derniers pourraient être remplacés prochainement par de jeunes bovins (moins de 24 mois). Par ailleurs, les effluents des deux ateliers animaux permettent de couvrir les besoins en éléments fertilisants. Dans ce portrait, les aspects suivants sont abordés : - les données de l'exploitation et son historique ; - les données techniques en lien avec le troupeau de bovins viande (conduite du troupeau, système fourrager, produits...) ; - la stratégie de conduite de l'élevage en AB ; - les indicateurs économiques (dont le coût de production de l'atelier bovins viande) et environnementaux ; - les facteurs de réussite à dire d'éleveur et le point de vue du conseiller qui les accompagne.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/Portrait_Eleveur_Bio_viande_AB_79-VD2.pdf
2024, 9 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 310-103

Portrait d'éleveur : "Valoriser ses bovins viande en AB" : Le choix fait par le GAEC DU BUISSONNET à Evaux-les-Bains (Creuse)

LAGOUTTE Natacha / MAGNAUDEIX Diane

Le GAEC du Buissonnet, à Evaux-les-Bains, dans la Creuse, produit des bovins viande en agriculture biologique : bœufs, broutards et laitones, mais aussi vaches de réforme et génisses engraisées. La conversion à l'AB s'est faite en 1999 et la ferme a connu, en 2018, un nouveau tournant avec un changement de race : les Charolaises sont remplacées peu à peu par des Limousines. Le troupeau de 70 vaches allaitantes et leur suite (164 UGB en moyenne) est élevé sur 210,4 ha de SAU, dont 157 constituent la SFP, soit un chargement de 1,04 UGB/ha de SFP. L'autonomie alimentaire est recherchée, et atteinte certaines années, comme en 2020 et 2021. Dans ce portrait, les aspects suivants sont abordés : - les données de l'exploitation et son historique ; - les données techniques en lien avec le troupeau de bovins viande (conduite du troupeau, système fourrager, produits...) ; - la stratégie opérée lors du passage à l'AB ; - les indicateurs économiques (dont le coût de production 2019 de l'atelier bovins viande) et environnementaux ; - les facteurs de réussite à dire d'éleveur et le point de vue du conseiller qui les accompagne.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/ELEVAGE_HERBI_AB_PORTRAIT_GAEC_LE_BUISSONNET_MAI_2022.pdf
2022, 8 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 310-151



Portrait d'éleveur : "Diversifier son système de vente directe en AB" : EARL La folie bergère à Nouaillé-Maupertuis (Vienne)

CHAMPION Camille

En s'installant en 2015 hors cadre familial, Laurence Gauthier avait d'emblée la volonté de développer une ferme biologique, diversifiée, et qui valorise ses produits localement. En 2024, l'EARL La folie bergère, dans laquelle s'est associé Benoît, le mari de Laurence, compte plus de 62 hectares, dont 2 hectares de maraîchage (depuis 2019), un troupeau de 220 brebis allaitantes de races rustiques et un atelier de poules pondeuses. Les produits de l'exploitation sont vendus au magasin à la ferme et dans différents points de vente locaux. Une activité d'accueil à la ferme est également en cours de développement. Dans ce portrait, les aspects suivants sont abordés : - les données de l'exploitation et son historique ; - les données techniques en lien avec les surfaces et les troupeaux ; - la stratégie liée à la conduite en AB ; - les principaux indicateurs économiques ; - les facteurs de réussite à dire d'éleveur et le point de vue du conseiller qui les accompagne.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/Portrait_Eleveur_Bio_viante_AB_86_VD.pdf
2024, 8 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 310-104

Protéines et rendement avec les dérobées estivales

JULIEN Cécile

Arvalis a conduit des essais sur des dérobées estivales, sur douze sites en France. Les rendements et les valeurs alimentaires obtenus en 2022, année très marquée par la sécheresse, sont présentés, dans cet article, pour plusieurs sorghos, pour du millet perlé, du moha et du teff grass. Bien qu'impactées par la sécheresse, ces cultures, implantées entre mi-mai et fin mai, s'en sont mieux sorties que le maïs. A noter que les essais présentés ont été conduits en agriculture conventionnelle.

REUSSIR LAIT N ° 381, 01/07/2023, 2 pages (p. 34-35)

réf. 310-106

Référentiel Élevage Bovins Lait Bio : Conjoncture 2023

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT

Réalisé dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, ce référentiel présente les principales données chiffrées relatives aux prix des intrants et des produits et aux charges opérationnelles et structurelles, pour les élevages bovins laitiers biologiques du Massif central, lors de la campagne 2023. Le prix moyen du lait, après une forte baisse, progresse par rapport à la conjoncture 2022. Les prix des intrants, qui ont connu de fortes hausses les années passées, sont globalement en baisse. Dans ce référentiel, les rendements fourragers pour la période 2014 à 2022, établis à partir des résultats d'une vingtaine d'exploitations laitières, sont également présentés. Construit à partir de données statistiques et d'éléments à dire d'expert, ce référentiel fournit ainsi des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/03/referentiel-bovin-lait-bio-2023_edition-2024.pdf
2024, 9 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 310-107

Parcours volaille : Parcours arboré : Poules comblées

RAIMBAULT Guillaume

Bien réfléchir l'aménagement de son parcours et bien l'arborer sont des points importants pour que les poules (et autres volailles) en explorent toute la surface et bénéficient ainsi des nombreux services rendus pour leur bien-être. Il n'y a pas d'aménagement type : il faut, en effet, tenir compte de divers critères, comme les objectifs de l'éleveur, l'exposition, le vent, la circulation entre les bâtiments... Malgré tout, on peut retenir plusieurs grandes recommandations : prévoir un aménagement tous les 15 à 20 m maximum pour des abris réguliers, 30 à 50 % du parcours avec ombrage, mais aussi une part suffisante en prairie (40 % de la surface a minima). On peut implanter des arbres isolés, des haies ou même des bosquets et il est conseillé de privilégier des essences locales et d'éviter les plants bon marché qui peuvent amener à plus de pertes post-plantation. Cet article fournit aussi des tableaux de coûts indicatifs moyens de plantations, ainsi que des pistes de subventions, publiques ou privées, qui peuvent aider au financement de ces plantations.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48205>
SYMBIOSE N ° 291, 01/07/2023, 3 pages (p. 24-26)

réf. 310-100



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Traitement à l'eau chaude de matériel fruitier infecté par des virus, bactéries ou phytoplasmes : Résultats du projet Thermofruit

BRANS Yoann

Le projet Casdar ThermoFruit a été mené, entre 2019 et 2021, par le Ctifl, INRAe et le syndicat des pépiniéristes fruitiers CEP. Le projet a évalué l'efficacité du traitement à l'eau chaude pour la lutte contre des agents pathogènes des espèces fruitières : virus, phytoplasmes, bactéries. Des couples température/durée de traitement ont été déterminés pour éliminer le Plum pox virus et l'enroulement chlorotique sur des plants d'abricotier et de prunier, ainsi que le feu bactérien sur des plants de pommier et de poirier. Les espèces fruitières réagissent de manière hétérogène à ce traitement par la chaleur, notamment pour ce qui est du taux de reprise des greffes.

<https://www.ctifl.fr/traitement-a-l-eau-chaude-de-materiel-fruitier-infecte-par-des-virus-bacteries-ou-phytoplasmes-infos-ctifl-393>
INFOS CTIFL N ° 393, 01/07/2023, 8 pages (p. 35-42)

réf. 310-139

Châtaigneraies bio : Des pistes face aux chenilles foreuses et aux pourritures

COISNE Marion

Nathalie Lebarbier, chargée de programme chez Invenio, fait un état des lieux des enjeux sanitaires de la production de châtaignes. De nouvelles chenilles foreuses s'ajoutent au carpocapse, et une nouvelle forme de pourriture se propage (*Gnomoniopsis castaneae*), probablement à cause du changement climatique et de l'affaiblissement de l'arbre causé par l'insecte cynips. En 2022, chez Invenio, 43% des lots bio étaient véreux à plus de 20%. Nathalie Lebarbier propose plusieurs pistes pour se protéger des chenilles et des pourritures : augmenter la diversité variétale du verger, broyer les feuilles et les résidus de récolte, récolter rapidement et mettre en chambre froide les fruits le plus vite possible. Pour le carpocapse, sachant que 80% du cycle de vie de l'animal est sous terre, les essais de travail du sol ont montré une réelle efficacité. D'autres solutions de traitement, confusion ou d'utilisation d'auxiliaires (nématodes, bacillus, etc.) existent, mais avec des efficacités aléatoires. Nathalie Lebarbier conseille donc de cumuler les différentes solutions. Le projet ParasiT (INRAe SophiaAntipolis) développe de nouvelles solutions de lutte. Philippe Gay (24) possède une châtaigneraie bio de 13 ha. Face au carpocapse, il réalise plusieurs broyages au ras du sol pour perturber les larves ; il envisage d'utiliser le Rhapsody (*Bacillus subtilis*) contre la pourriture, mais cela nécessitera une application spécifique. Annick et Ludovic Desbrus (07) cultivent, en bio, 7 ha de châtaigniers, dont la majorité sont centenaires. La Combale, ancienne variété n°1, ne semble plus adaptée aux pressions actuelles. Face aux pourritures, la ferme récolte au plus vite et effectue un trempage des fruits pendant 9-10 jours.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48070>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 3 pages (p. 38-40)

réf. 310-132



AUTRES CULTURES

Avoir un atelier CBD : Bon délire ou plan fumeux ?

BELLANGER Jérémy

En France, avec l'autorisation d'exploitation des produits dérivés de CBD, la production de cannabidiol attire de nombreux porteurs de projets en agriculture : c'est une culture rentable, surtout si elle est réalisée sur une ferme maraîchère déjà existante, et qui demande peu d'investissements (mais variable selon les équipements de départ et les choix). Produire du chanvre CBD présente de nombreux intérêts : c'est une bonne culture nettoyante, avec de faibles besoins, qui s'intègre très aisément dans une rotation. Du côté de la réglementation, la vente des produits n'est pas autorisée si la teneur en THC (un psychotrope) dépasse le seuil des 0,3 %. Cependant, la filière étant très jeune, il faut garder à l'esprit que le cadre réglementaire est susceptible d'évoluer.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47930>
SYMBIOSE N ° 295, 01/12/2023, 3 pages (p. 24-26)

réf. 310-041

FERTILISATION

Choisir le produit organique selon les besoins de son sol

BOURREL Sabrina

Déterminer le bon apport organique est essentiel pour une fertilisation efficace des sols. En premier lieu, il faut analyser le sol, et notamment son taux de matière organique (MO). Trois types de matière organique existent : MO liée (structuration du sol, circulation de l'air et de l'eau), MO libre (source d'énergie) et biomasse microbienne. Les amendements riches en carbone, comme le compost de déchets verts, amélioreront la structure du sol et stockeront du carbone dans le sol ; les fertilisants riches en azote (rapport C/N faible), tels que les fientes de volaille, apporteront plus de nutriments à la culture. La réglementation bio exige de favoriser, en premier lieu, les rotations pluriannuelles, l'usage d'engrais verts, les épandages d'effluents d'élevage..., et, en cas d'apports non issus de la ferme, de vérifier que les produits sont UAB (utilisables en agriculture biologique). Les fertilisants autorisés sont listés en annexe II du règlement 2021/1165, et certains sont détaillés dans l'article.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
REPÈRES TECH&BIO N ° 23, 01/01/2024, 2 pages (p. 2-3)

réf. 310-021

Guide de fertilisation bio

LANDOR

Landor est une entreprise suisse de conseil et de vente de produits fertilisants pour l'agriculture biologique. Ce document indique, pour chaque élément nutritif, son rôle dans la plante et, pour chaque type de culture, les besoins en unités fertilisantes à l'hectare, en proposant des fertilisants (fumier, etc.), dont les produits de l'entreprise.

https://www.landor.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Flyer_und_andere_Downloads/Bio-Sortiment_2023_FR_web.pdf
2023, 32 pages, éd. LANDOR

réf. 310-063



GRANDES CULTURES

Semis sous couvert de céréales : retours d'expériences en Isère

THIBAUD Olwen / TERRIER Luna

Mathieu Rouge, de l'Isara, présente les résultats d'essais de semis de couverts sous céréales bio. Le semis peut être effectué en sortie d'hiver, au dernier passage de la herse étrille ; la concurrence avec la céréale est limitée, mais la réussite du semis est comprise entre 50% pour le trèfle blanc et 80% pour le trèfle violet. Le semis à l'automne (avant le 1er novembre de préférence) garantit quasiment à 100% l'implantation du couvert, mais peut entraîner une concurrence avec la céréale, plus ou moins importante selon la vigueur de celle-ci (par exemple, blé sensible vs triticale résistant). La récolte de la céréale demande une coupe assez haute, même si le risque de montée des trèfles est assez faible. Le couvert est, ensuite, fauché en août, de préférence à un broyage qui limite la repousse du trèfle. La fauche peut aussi avoir lieu à l'automne. D'autres essais sont prévus.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
 REPÈRES TECH&BIO N ° 23, 01/01/2024, 2 pages (p. 4-5)

réf. 310-022

Blé : la baisse des semis ne devrait pas compenser les stocks

RIVRY-FOURNIER Christine / COISNE Marion

Le 8 février 2024, le groupe bio d'Intercéréales et Terres Univia a validé le bilan 2023 de FranceAgriMer. 425 000 t de blé tendre ont été récoltées en 2023, auxquelles s'ajoutent 140 000 t de stocks restant de 2022. L'utilisation de blé tendre bio a diminué de 8% par rapport à 2022, soit 357 875 t utilisées. On projette que le stock de blé, au 30 juin 2024, atteindra 140 952 t, avec des déclassements de l'ordre de 67 000 t d'ici le 1er juillet 2024. Les fortes pluies d'automne 2023 pourraient diminuer le potentiel de production 2024, avec une moyenne de 75% de surfaces semées et un état végétatif variable. Cependant, Emmanuel Leveugle (président du groupe bio) estime que ce faible potentiel ne suffira pas à vider les stocks. Pour les parcelles non semées à l'automne, des solutions alternatives au blé sont possibles : maïs, orge, légumineuses de printemps, etc. Emmanuel Leveugle conclut en rappelant l'importance de contractualiser avant le semis pour limiter le risque de stock invendu.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48044>
 BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 1 page (p. 8)

réf. 310-033

3èmes rencontres grandes cultures bio : L'avenir de la filière bio se joue inter-instituts

CARRIERE Amélie / BUREL, Enguerrand / LE GALL Cécile / ET AL.

Le 7 novembre 2023, les 3èmes rencontres des grandes cultures bio, organisées par Arvalis, Terres Inovia et l'ITab, se sont articulées autour de trois sessions : les marchés, les couverts végétaux et la fertilité des sols. Le premier document, "Le rendez-vous technique des acteurs des filières des grandes cultures bio", reprend les écrits de présentation des différentes interventions (actes d'événement). Les trois autres documents regroupent les supports de présentation des interventions à chaque session : 1 - Les filières de grandes cultures bio : État des lieux, structuration et perspectives ; 2 - Les couverts végétaux : Une solution agroécologique face aux défis de la production ; 3 - Fertilité des sols en AB : Quelles perspectives ?

<https://www.terresinovia.fr/-/3e-rencontres-grandes-cultures-bio-l-avenir-de-la-filiere-bio-se-joue-inter-instituts>

2023, 4 documents, éd. TERRES INOVIA / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 310-068



Multiplier les semences fourragères

POUPEAU Jean-Martial

La fin progressive des dérogations, en bio, entretient une demande soutenue en semences de légumineuses fourragères, et ce, malgré la concurrence des graines fermières. Yannick Celaries est technicien en production de semences de légumineuses fourragères chez l'entreprise RAGT Plateau Central. Cette dernière travaille avec 20 fermes en bio, qui multiplient luzerne et trèfle violet. Le technicien fournit des conseils sur les dates et les méthodes de semis des légumineuses à multiplier. La gestion des adventices et des insectes ravageurs (apions, négriel, punaises, etc.) est abordée. La rouille peut aussi faire de gros dégâts. En moyenne, pour la luzerne bio, on attendra de 2,5 à 3 q/ha de semences, pour un prix de vente de 3,5 €/kg. A noter que ces semences certifiées garantissent un taux de 0 graine de cuscute (plante parasite de la luzerne) pour 250 grammes de luzerne. Dans un second article, trois multiplicateurs bio témoignent. Ulysse Chevallier (11) cultive 80 ha de luzerne, dont 20 ha en foin et 60 ha en semences. Il sème, à 10kg/ha, deux variétés, la Verdor (type sud) et la Artemis (type nord). La première année, il effectue uniquement un broyage pour le fourrage, car les graines ne sont récoltables qu'à la deuxième année, puis pendant 4 à 5 ans. Contre la cuscute, Ulysse Chevallier lutte par le feu (dérouler des bottes de paille dans les ronds de cuscute et y mettre le feu). Les rendements oscillent entre 2-3 q/ha en sec et 5-6 q/ha en irrigué. Selon lui, la marge de la luzerne semence est assez intéressante : peu de charges, avec l'achat des semences (120€/ha/5 ans) et l'eau pour l'irrigation, pour un prix de vente d'environ 3,50€/kg net trié. Nicolas Cestrières (81) a multiplié 8,5 ha de trèfle violet en 2023, mais il préfère revenir sur la luzerne pour ses qualités agronomiques. Philippe et François Camburet (89) déplorent de mauvaises récoltes avec la multiplication des sécheresses ; ils testent de nouveaux itinéraires techniques pour s'adapter.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48071>
 BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 5 pages (p. 41-45)

réf. 310-133

Combiner les leviers contre les vivaces

CROSNIER Marie-Pierre

Les vivaces causent des problèmes importants de concurrence avec les grandes cultures ; 10 chardons par m², par exemple, réduisent de 20% la production de céréales. En Hauts-de-France, Agro-transfert Ressources et Territoires et ses partenaires travaillent sur des moyens de lutte, en bio, contre trois vivaces : le chardon, le rumex et le laiteron des champs. Julie Leroy, chargée du projet agriculture biologique, explique que ces vivaces se multiplient très rapidement et qu'il faut donc réagir vite. Contre le chardon, on optera pour des déchaumages répétés et la mise en place d'une culture étouffante. Jean-Luc et Marie-Hélène Ortégat (60) cultivent 165 ha en bio ; contre le chardon, ils implantent de la luzerne sur 3 ans et pratiquent de nombreux faux-semis et déchaumages au sein de leur rotation. Contre le laiteron, en maïs ou en tournesol, on intercalera une céréale pour limiter l'accès de la vivace à la lumière. Contre le rumex, l'arrachage manuel est la solution la plus efficace mais, en cas de grande infestation, on pourra procéder à des scalpages à 10 cm, combinés avec des extractions de racines. Gilles Salitot, de la Chambre d'agriculture de l'Oise, conclut en rappelant que toutes ces techniques doivent s'intégrer dans une stratégie de rotations longues, avec des combinaisons de leviers agronomiques.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 381, 01/07/2023, 2 pages (p. 28-29)

réf. 310-135



Semences Paysannes : Variétés populations : Cultiver la biodiversité

ANGOT Jeanne

Les variétés paysannes présentent plusieurs avantages agro-économiques et se développent de plus en plus en Bretagne. Ces variétés ont une forte richesse génétique, sont sélectionnées pour être adaptées aux conditions du territoire et sont utilisables en agriculture biologique. De plus, ces semences ne font pas l'objet d'un droit de propriété et peuvent être multipliées dans n'importe quelle ferme ; en revanche, ces semences ne sont pas vendables car non cataloguées. Plusieurs projets en Bretagne testent la culture de semences paysannes (principalement en blé tendre, mais aussi en sarrasin, poulard et lentille) et leur panification : Qualiblébio, De La Terre au Grain, D'une graine aux autres, etc. Par ailleurs, le Réseau Semences Paysannes (RSP) est constitué de 70 structures qui peuvent fournir des semences paysannes en petites quantités (quelques graines à quelques kg) ; chaque ferme doit ensuite multiplier, sur une parcelle, ses semences paysannes. La multiplication des semences se fait, en général, sur des petites bandes, récoltées manuellement ou avec une moissonneuse étroite. Le risque de dissémination de la carie est contrôlé par une attention particulière au stockage des semences, voire par un traitement préventif au vinaigre blanc. Mickaël Rome, en bio (Bagger-Morvan – 35), cultive, depuis 5 ans, un mélange de 5 variétés de blé fourni par Florent Mercier (Anjou) ; il conseille de le semer dense et sur un sol assez pauvre pour éviter la verse. Le mélange donne une bonne farine panifiable, mais deux variétés supplémentaires sont multipliées pour améliorer encore la qualité du mélange.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48086>
SYMBIOSE N ° 293, 01/10/2023, 3 pages (p. 24-26)

réf. 310-140

JARDINAGE

Les secrets du compost

KARAKOUSIS Dimitris

Le compostage semble être un processus simple. Cependant, il est important de ne pas ignorer les principes et les paramètres de base du processus, sous peine d'obtenir des résultats désagréables..., et ce, même avec des systèmes de compostage élaborés et coûteux. Ce guide pratique fournit toutes les clés pour : - mettre en place un système de compostage adapté à ses besoins et à son environnement ; - réussir la production d'un compost de qualité ; - bien utiliser le compost. Au sommaire de ce guide : 1 - Science des sols (territoire, types de sols, composants du sol...) ; 2 - Compostage (types de compostage, raisons de compostage, processus de compostage...) ; 3 - Composteurs ; 4 - Techniques de compostage (emplacement, techniques...) ; 5 - Compost de vers de terre (régime alimentaire des vers de terre, matériel, processus de compostage...) ; 6 - Conseils sur l'utilisation du compost.

2024, 120 p., éd. ÉDITIONS DU PUIITS FLEURI

réf. 310-064

MARAÎCHAGE

Culture d'asperges vertes bio : Réussir son implantation et son entretien

MERCERON Nastasia / L'ÉVÊQUE Gilles

Ce bulletin technique indique les conditions et les techniques nécessaires à la réussite de la culture d'asperges vertes biologiques, de la plantation à la récolte des turions (les jeunes pousses d'asperges qui sont consommées) : variétés, travail du sol, fertilisation, plantation (type de sol, exposition, densité...), irrigation, gestion des ravageurs (criocères, mouches de l'asperge...), des maladies (stemphyliose et rouille) et des adventices, conditions de récolte. Ce document fournit aussi des informations sur les rendements et la commercialisation (couleur, calibre...).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/MARAICHAGE_AB ASPERGE MARS 2024_VF.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 39, 01/03/2024, 9 pages
(p. 1-9)

réf. 310-042



Légumes bio : Une offre et un marché en repli

RIVRY-FOURNIER Christine

Paulin Matchon, responsable du comité bio d'Interfel, analyse les résultats de la dernière étude Kantar. En France, les achats de légumes bio ont diminué de 9% en 2023, représentant 6,7% du volume total des légumes vendus. Cette diminution affecte principalement la courgette (-16%), la tomate (-11%) et la carotte (-8%). Elle est notamment expliquée par l'inflation et par les arbitrages de consommation des ménages, qui ont glissé vers le non-bio ; elle s'explique aussi par une météo compliquée en 2023. En conséquence, le nombre de conversions en bio a diminué de 25%, réduisant la progression des surfaces maraîchères en bio à seulement 2% en 2023. Paulin Matchon conclut avec deux pistes de relance de la filière : produire plus de bio local et communiquer pour expliquer le prix supérieur du bio par rapport au conventionnel.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48043>
 BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 1 page (p. 6)

réf. 310-032

Dossier Semences Potagères : La bio en prend de la graine

RIVRY-FOURNIER Christine

La gamme de semences bio s'agrandit en France, en parallèle de l'accélération des passages en « hors dérogation ». Laura Brun est en charge de la production bio à la Fnams (Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences) ; elle donne son analyse sur le secteur et sur ses enjeux actuels, notamment la maîtrise de l'enherbement, et sur les spécificités des cultures semencières majeures (carottes, oignons, radis, etc.). Lucien Laizé (49), multiplicateur de semences potagères sur 6 ha, explique le retour du radis rond en « dérogation possible », alors que la tendance est à l'allongement de la liste « hors dérogation » (en 2024, de nouvelles courgettes, des tomates, le poivron carré, etc. passent en HD). Voltz Maraîchage commercialise 650 variétés bio, dont 25% produites en interne. Sylvain Bernard (49) élève des brebis allaitantes et produit des PPAM et des semences potagères sur 2,5 ha. Il travaille sous contrat avec Loire Seeds. En plein champ, il produit haricots, betteraves, oignons, etc. et, sous tunnel (1000 m²), il produit des choux, radis, céleris, etc. Agrosemens (13), une maison semencière engagée pour l'agroécologie et les semences paysannes, publie un livre « Voyage en terres de semences », qui met en avant plusieurs semenciers paysans de France. Laure Sonveau, dans l'Yonne, est une multiplicatrice de semences bio sur une vingtaine d'hectares, constitués d'oignons, de betteraves, de carottes, de cucurbitacées, etc.

BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 16 pages (p. 18-33)

réf. 310-039

Voltz Maraîchage : Le partenaire de proximité du circuit court en bio

BIOFIL

Créé en 1985 en Alsace, Voltz Maraîchage est un semencier qui propose 650 variétés bio de légumes, plantes aromatiques et fleurs, et qui vend également des plants maraîchers. Il dispose d'antennes avec des conseillers dans plusieurs régions de France. Parmi les variétés bio mises en avant dans l'article, on retrouve : la courgette Kimber F1, une variété parthénocarpique et à la maturité précoce ; la tomate Capuccino F1, une marmande noire tolérante à la cladosporiose ; le navet Nordik qui résiste bien au froid ; et d'autres variétés de radis, carottes, patates douces, etc.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48068>
 BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 2 pages (p. 34-35)

réf. 310-040



Piloter sa production maraîchère : La Pépinière, une appli gratuite pour mieux planifier

COISNE Marion

Kevin Morel, chercheur à INRAE, présente l'outil gratuit en ligne La Pépinière : une application d'aide à la planification de la production maraîchère, bio ou non-bio. L'outil est développé par le collectif Mesclun, qui regroupe INRAE, Bio Occitanie, Educagri Éditions (éditeur de l'enseignement agricole) et Elzeard (développeur numérique). En plus de la planification (date de semis, de récolte, situation des planches, etc.), l'outil intègre la consommation d'eau, la fertilisation et l'environnement (utilisation de plastique, d'énergie, etc.). L'utilisateur entre, dans l'application, les débouchés et les productions visés, le système de culture (serre, plein champ, etc.), la marge envisagée, etc. L'application en déduit la surface nécessaire à chaque production et les dates de semis et de récolte ; ainsi qu'un chiffre d'affaires potentiel. De nombreuses données sont préremplies dans l'application (prix de vente, rendement estimé, etc.), mais elles peuvent toutes être modifiées si l'utilisateur possède des références plus pertinentes. L'utilisateur peut aussi entrer son parcellaire et planifier l'usage de chaque parcelle. Parmi les pistes de développement de l'outil, la possibilité de planifier sur plusieurs années pour intégrer les logiques de rotation des cultures, et surtout un modèle économique à définir pour que l'outil reste gratuit.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48069>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 2 pages (p. 36-37)

réf. 310-131

La hausse des charges affecte le résultat des exploitations légumières qui demeure positif en 2021 : Observatoire des exploitations légumières 2021

SEYNI ABDOU Abdoul-Nasser

L'Observatoire des exploitations légumières rassemble les résultats comptables de 446 fermes représentatives des systèmes français. Dans cette synthèse, les résultats datent de 2021 et sont comparés à ceux de 2020. 91 des fermes étudiées sont en bio, dont la majorité (42%) en maraîchage de plein champ. La SAU moyenne bio est de 22,7 ha, pour 14,9 ha de légumes récoltés, avec 1,5 UTH exploitant et 4 UTH salarié. Ces valeurs sont inférieures à la moyenne globale (bio et non bio), mais dans le même ordre de grandeur que le modèle « Maraîchage de plein champ » global. 45% des exploitations bio utilisent la vente directe. Le produit brut total est de 424 300 € (+7%) et les charges sont de 362 000 € (+8,8%), soit la moitié de la moyenne globale (bio et non bio) pour les deux valeurs. 54% des fermes bio ont un résultat courant de moins de 20 000 €, 11% ont plus de 80 000 €, pour une moyenne de 18 377 € (-4,2%). 31% des fermes bio présentent un risque financier élevé, contre 23% en 2020. L'augmentation des charges, notamment salariales, crée des résultats courants négatifs en système serre froide et maraîchage de plein champ, respectivement -11 500 € (35 500 € en 2020) et -22 000 € (-1500 € en 2020).

<https://www.ctifl.fr/la-hausse-des-charges-affecte-le-resultat-des-exploitations-legumieres-qui-demeure-positif-en-2021-infos-ctifl-393>

INFOS CTIFL N ° 393, 01/07/2023, 8 pages (p. 6-13)

réf. 310-138



Irrigation : S'engager pour le partage de l'eau ; Récupérer l'eau : la pluie coule dans les gouttières

CNUdde Corentin / DUSSEr Axel /
BELLANGER JérémY

Face à l'augmentation des sécheresses et aux crises de partage de l'eau, le GABBAjou a proposé, en janvier 2023, une formation « S'approprier le langage de l'eau ». Elle a permis, à un groupe de maraîcher.ères, d'intégrer les enjeux de la gestion territoriale de l'eau, grâce aux interventions de Marie Mézière-Fortin, hydrobiologiste, et de Florence Denier-Pasquier, juriste. Ce groupe a, ensuite, participé aux discussions sur l'arrêté préfectoral cadre sécheresse de juin 2023, afin de défendre la priorisation de la production alimentaire dans le partage de l'eau. Plusieurs instances structurent la gestion territoriale de l'eau, telles que les commissions locales de l'eau (CLE) et les PTGE (projets de territoire pour la gestion de l'eau). Ces instances peuvent amener à la création d'un organisme unique de gestion collective (OUGC), un outil structurant le partage de l'eau, que les agriculteur.ices doivent appréhender. Autre sujet, récupérer l'eau de pluie est un moyen de diversifier ses ressources en eau. Il n'y a pas de déclaration nécessaire pour un système de récupération sur toiture par exemple, a contrario des bassins et des cuves qui sont soumis à des démarches. Pour récupérer l'eau de pluie, il est possible d'installer des gouttières en hauteur sur un tunnel, mais avec peu de garanties sur leur solidité face aux tempêtes ; les gouttières peuvent être posées au sol pour plus de solidité, mais avec moins d'eau récupérée ; on peut aussi mettre en place un drain, particulièrement efficace entre deux tunnels parallèles. L'eau récupérée doit être décantée avant stockage, pour retirer les sédiments, les feuilles, etc.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 34, 01/12/2023, 4 pages (p. 3-6)
réf. 310-146

Apprendre à se préserver : l'enjeu de l'ergonomie au sein des fermes

DERIAN Juliette

En maraîchage, la pénibilité du travail est un enjeu majeur. Le sujet a été enquêté par le GAB56. Physiquement, les activités les plus pénibles sont la pose des toiles et des bâches, les charges lourdes, la répétition des postures et le travail en météo extrême. Le désherbage, le port de charges régulier, les grosses récoltes, etc. sont cités comme moyennement pénibles. Mentalement, des situations stressantes, telles que le travail en collectif, en AMAP, la météo, les maladies, ainsi que les nombreuses charges mentales (engagements, multiactivités, gestion de l'entreprise, etc.) augmentent la pénibilité. Investir dans de l'équipement participe à diminuer la pénibilité physique. Le GAEC du Bio Légume utilise, par exemple, une dérouleuse à bâches manuelle et une autre attelée pour la pose de plastique. Pour le transport des charges, on pourra utiliser des sacs de récolte, des chariots, des brouettes électriques et des tracteurs. Pour améliorer la posture, certains maraîcher.ères utilisent des ballons de basket ou des poufs afin d'éviter d'être à genoux trop longtemps. De plus, le GAB56 propose une routine d'échauffement, adaptée au maraîchage. L'aménagement des bâtiments est aussi primordial pour une manutention facilitée. La MSA Portes de Bretagne a rédigé, à ce sujet, un livret d'aide à la décision. Au niveau de la pénibilité mentale, différents outils de planification et de gestion comptable diminuent la charge mentale ; rejoindre un collectif ou participer à des journées de rencontre entre agriculteur.ices permet de trouver du soutien et du recul auprès de collègues.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 34, 01/12/2023, 4 pages
(p. 7-10)

réf. 310-147



Tout savoir pour un bon plan plants

BUÉ Manu

En maraîchage bio, le poste « semences et plants » pèse lourd dans les charges, en moyenne de 4000 à 5000 €/ha, soit 60 à 80% des charges opérationnelles. Produire ses propres plants peut être envisagé, mais en prenant en compte d'autres contraintes : nécessité d'investir économiquement et dans du temps de travail et, surtout, de maîtriser techniquement le procédé, au risque de plomber sa saison si les plants sont ratés. Quelques conseils sont fournis pour l'itinéraire des plants à chaud (tomate, poivron, aubergine, etc.) : le milieu doit être chaud dès le départ (20 °C) et l'arrosage doit être effectué le matin et par bassinage. En sortie de pépinière, on pourra renforcer ces plants en les stockant en zone fraîche et venteuse. Pour optimiser la croissance de ces plants, la température de nuit doit être plus fraîche (13 °C la nuit vs 20 °C le jour, pour la tomate) ; et la durée du jour doit être de 16h, d'où l'utilisation possible d'éclairage lorsque le semis est hivernal. Pour les plants à froid (choux, courges ou poireaux), on peut utiliser des plaques ou semer directement en pleine terre. Le coût de production de 10 000 plants de choux (pour un ha) est calculé, comprenant 1028 € d'achat de semences (15 000 graines) et 285 € de main d'œuvre (19 h à 15 €/h), soit un total estimé à 1313 €/ha. Des conseils spécifiques pour la production de plants de poireaux sont donnés, considérée comme plus difficile que les courges ou les choux.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 34, 01/12/2023, 3 pages (p. 11-13)

réf. 310-148

Le paillage plastique en bio : une fatalité ?

PEDEN Maëla

Selon 9 diagnostics Dialecte réalisés en Bretagne en 2021-22, l'usage moyen de plastique dans ces fermes maraîchères bio est de 37,7 kg/an, variant de 2 à 100 kg/an. Pour les fermes équipées de serres avec tunnels, 50% du plastique consommé provient de l'entretien des bâches du tunnel ; les autres usages majeurs sont le paillage plastique, les toiles tissées et les filets de protection. Sur la ferme Court-circuit (56), le binage mécanique des interrangs d'oignon supprime le besoin de paillage plastique avec, pour cela, un large écartement mis en place (75 cm). Au final, le rendement à l'hectare est de 70% de celui d'un champ avec écartement de 32 cm, mais pour un temps de travail moindre. Sur la ferme Bio Légume (56), la culture des courges est précédée d'un broyage de l'engrais vert et de passages successifs de vibroculteur pour effectuer des faux semis. Ensuite, les courges sont plantées à 1 m et en rangs écartés de 1 m, permettant deux passages de bineuse, les 2ème et 4ème semaines après la plantation. Le binage accélère la pousse de la courge, dont l'ombrage va ensuite limiter l'enherbement. Deux passages à la main seront quand même nécessaires, mais qui sont jugés moins pénibles et moins chronophages que la gestion des bords de planches et que la manutention du paillage plastique.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 34, 01/12/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 310-149



Quelles variétés pour optimiser les petits pois de plein champ ?

LE BRIS Caroline

Plusieurs essais variétaux de petits pois en plein champ, bio ou non traités, ont été menés sur deux fermes maraîchères, en région Centre-Val de Loire, en 2022 et 2023. Neuf variétés de petits pois (3 demi-ramées et 6 naines) ont été testées, plantées en mottes sur bâche plastique ou semées en poquets sur toile tissée. Se développant avec une semaine d'avance, les variétés les plus précoces sont Karina, Maestro, Sommerwood et First Early May. Allsun, Buddy et Rondo sont les variétés avec le plus haut rendement cumulé (de 3,2 à 4,2 kg/m de planche sur la ferme, pour les semis en poquets, en 2023). Pour optimiser le temps de récolte, il faudra choisir les variétés avec les gousses les plus lourdes, Rondo pour les demi-ramées (5,8 à 8,8 g/gousse) ou Buddy en naine (4,8 à 8,1 g/gousse). Au niveau gustatif, Allsun, Buddy et Rondo sont les plus appréciées. La conduite des petits pois en palissage (avec des variétés demi-ramées) demande plus de temps à l'installation, mais permet de gagner un peu de temps au désherbage, par rapport aux variétés naines.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 34, 01/12/2023, 4 pages (p. 16-19)

réf. 310-150

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Nouveautés – Vu au Sival

BIOFIL

Cet article présente plusieurs nouveautés, utiles à l'AB, issues du SIVAL (Salon international des techniques de productions végétales). Actisol améliore ses tondeuses Eolys, réglables facilement en format large (530 mm) ou étroit (365 cm), avec un système de blocage pour la position routière, pour les manœuvres et pour l'entretien. Actisol ajoute 4 extensions repliables sur Stell'Air, qui devient particulièrement polyvalent, avec la pose possible de semoir, de rouleaux de réappui, d'étauçons pour le travail du sol, etc. La société Cap 2020 propose la station modulable Hub MetIS, en location de 3 ans. Foschia est une machine créant un brouillard artificiel, capable de diffuser des solutions telles que le Nebbia Cold contre le gel ou le Nebbia Summer contre le stress hydrique, en vigne ou en arboriculture. Green Impulse annonce l'extension d'homologation de Kitae, une solution contre le mildiou, dont le principe actif est issu de crustacés. Mycea récupère un échantillon de mycorhizes des parcelles, les multiplie en laboratoire, avant de les rediffuser comme biostimulants ; l'entreprise recherche aussi de nouveaux biofongicides à partir de principes actifs issus de champignons de milieux naturels. Seed In Tech a développé un procédé de priming des semences, pour une germination et une levée rapides et homogènes, certifié UAB par Ecocert ; le procédé est adapté selon l'usage de la semence (semis précoce, conditions froides, chaudes, etc.). Solemat reprend en fabrication, en France, de nouveaux outillages (rotofil, fraise, butteuse, etc.) ; l'entreprise fabrique deux nouveaux châssis : Viti + et Arbo +, pouvant accueillir tout type d'outils, jusqu'à 15 sur le Viti +. Syndev propose une nouvelle application, SynApps, une aide à l'utilisation des biosolutions (biocontrôle, biostimulant, nutrition).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48072>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 3 pages (p. 55-57)

réf. 310-134



Des sous-semis contre le ver fil-de-fer

ERFURT Katrin

Les larves de taupins, aussi nommées vers fil-de-fer, sont des ravageurs majeurs de la pomme de terre. Ilona Stoffel, de Bio Suisse, explique que 33% des échantillons prélevés en 2023 étaient touchés par les larves de taupins, contre 15% en 2022 et 12%, en moyenne, entre 2016 et 2020. Selon Tobias Gelencsér, du FiBL, les dégâts sont plus importants les années sèches, car la larve est attirée par le tubercule riche en eau. La pression de la larve est augmentée par un moindre travail du sol et par l'intégration de prairies et d'engrais verts dans les rotations. La lutte directe contre la larve n'existe quasiment pas. L'Attracap (un granulé), par exemple, n'est pas très efficace pour un prix élevé. Le FiBL teste la mise en place de sous-semis (orge d'automne et plantain lancéolé) sous la pomme de terre, notamment chez Christophe Hauert. Le couvert va détourner le ravageur de la culture : on parle de nourriture dissuasive. Daniel Böhrer (FiBL) conseille de semer un couvert de mélange, après le dernier sarclage, quand la pomme de terre est déjà assez forte. Après l'arrachage de la culture, le couvert est enfoui. A noter que le couvert participe aussi à couvrir, structurer et fertiliser le sol, concurrencer les adventices, infiltrer l'eau, etc.

BIOACTUALITÉS N ° 10/23, 15/12/2023, 2 pages (p. 14-15)
réf. 310-142

SOL

La litière forestière pour fertiliser les cultures

CHALLIER Hélène

La Lifofer, ou litière forestière fermentée, se confectionne avec des résidus forestiers, du petit-lait, de la mélasse, du son de blé et de l'eau. Elle est pulvérisée, sous forme liquide, sur les parcelles agricoles pour dynamiser la vie du sol. La Lifofer est étudiée, entre autres, par l'IRD, le CIRAD, ainsi que par Arvalis et l'association Terre et Humanisme. Le produit est commercialisé, mais il peut être autoproduit. Régis et Jean-François Feignon, polyculteurs en agriculture de conservation des sols dans l'Indre, témoignent de son usage.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 380, 01/06/2023, 2 pages (p. 28-29)

réf. 310-072

VITICULTURE

Étude sur les coûts de production en agriculture biologique des vins de Bergerac Duras – Édition 2023

INTERPROFESSION DES VINS DE BERGERAC DURAS / CERFRANCE DORDOGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE DORDOGNE / ET AL.

En 2022, la filière viticole de Bergerac et Duras, le Cerfrance Dordogne, la Chambre d'agriculture de la Dordogne, AgroBio Périgord et le Syndicat des Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine ont réalisé une étude sur les coûts de production en agriculture biologique des exploitations viticoles de Bergerac et de Duras. Les résultats sont basés sur les déclarations de récolte 2021 et sur les données économiques et techniques, entre 2015 et 2021, des exploitations viticoles bio de la zone. La pyramide des âges est également présentée. L'analyse des données met aussi en évidence la progression de l'AB sur le vignoble de Bergerac Duras et les résultats économiques pour les domaines en conversion. À ce travail, s'ajoutent quatre entretiens individuels de fermes viticoles bio : parcours de conversion, choix d'accompagnement, retour d'expérience sur le changement de pratiques, le matériel...

<https://actus.ivbdpro.fr/wp-content/uploads/2023/03/LIVRET-COUT-DE-PRODUCTION.pdf>

2023, 28 p., éd. INTERPROFESSION DES VINS DE BERGERAC DURAS / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE DORDOGNE
réf. 310-088



Bergerac Duras : Une meilleure rentabilité en bio

VITISBIO

L'Interprofession des Vins de Bergerac Duras et ses partenaires ont réalisé une étude sur les résultats économiques des vignobles bio de la zone, sur la base des données comptables de 150-160 exploitations, de 2015 à 2021. En 2021, 31% des surfaces de vignobles de Bergerac et Duras sont en bio ou en conversion. Le produit viticole moyen/ha est plus élevé en bio qu'en hors label bio, en particulier sur les petites exploitations qui vendent en direct ; pour les vignobles inférieurs à 15 ha, il atteint la moyenne de 13 645 €/ha en AB, contre 7 308 €/ha en conventionnel. Les charges sont aussi plus élevées en bio : 11 755 €/ha contre 7 787 €/ha, soit + 3 968 €/ha ; en particulier du fait des frais d'emballage conséquents en vente directe, et de l'augmentation des charges de main d'oeuvre, de mécanisation et de travaux par tiers, qui sont notamment en lien avec l'arrêt des désherbants. Au final, l'EBE/ha bio reste, en moyenne, supérieur au conventionnel, chaque année, de 2015 à 2021. Le revenu disponible/UTHF (unité de travail humain familial) est également supérieur en bio, +40% en vente directe, +64% en vente en vrac, sauf dans le cas des coopérateurs où le revenu est inférieur au conventionnel de 28%, rappelant le manque de structuration du marché bio. Pour finir, l'article effectue une mise en lumière des stocks assez faibles en bio avec, en moyenne, moins d'un an de chiffre d'affaires équivalent en stock (0,92).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47985>
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 310-003

Marc Chovelon : Référent viticulture bio pendant 20 ans

ROSE Frédérique

Marc Chovelon travaille, depuis plus de 20 ans, pour le développement de la viticulture bio, en tant qu'expérimentateur au GRAB (Groupe de recherche en agriculture biologique) et à l'ITAB (Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologiques). Il constate une évolution des modèles d'expérimentation, depuis des problématiques très techniques dans les années 2000 (réduction de l'usage du cuivre, lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée) à une vision actuelle plus systémique, intégrant des problématiques globales comme la fertilisation ou le changement climatique. Il revient sur certaines pistes d'innovations techniques actuelles, notamment l'utilisation d'acides extraits de patates douces contre la cicadelle, utilisables en vigne et en arboriculture ; l'assemblage de vins à partir de 50% de cépages d'intérêt (grenache) et 50% issus de vignes résistantes ; ou encore la viti-foresterie à la place des voiles d'ombrage. Il regrette, en revanche, de ne pas avoir pu approfondir le sujet de la qualité du sol et de rencontrer des difficultés pour diffuser correctement les résultats des essais. Pour finir, il conclut sur l'importance de réussir à changer de point de vue pour développer des solutions réellement innovantes, de penser en faisant « un pas sur le côté ».

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47986>
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 3 pages (p. 8-10)

réf. 310-004



9e édition de Tech&Bio : La viticulture bio répond présente

ROSE Frédérique

Lors de la 9ème édition de Tech&Bio, le vigneron et conseiller Romain Lecoq a pu présenter son système de treuil électrique pour vignoble en pente. Il utilise, comme charrue sur les parcelles non mécanisables, un treuil suisse ancien (année 60), duquel il a remplacé le moteur thermique, polluant et bruyant, par un moteur électrique, avec l'aide du DUT électrotechnique de Grenoble et pour un coût estimé à 2000 €. Pour optimiser le passage du treuil, il a ajouté des interceps sur la charrue. Un modèle similaire existe chez Fatton, pour moins de 9000 €. Sur le salon, l'Itab (Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) et l'IFV (Institut français de la vigne et du vin) ont signé une convention de partenariat. Entre autres, elle pérennise la co-animation de la commission viticulture et œnologie bio par les deux instances, et permettra le dépôt conjoint d'un projet Casdar sur l'alimentation hydrique des vignes. Pour finir, Benoit Pinget, de la société Guigonnat (Haute-Savoie), présente les actualités de la pulvérisation par drone. Aujourd'hui, seuls les produits avec AMM sont autorisés (qu'ils soient bio ou non). Des tests avec des produits phytosanitaires utilisables en bio ont été effectués, donnant des résultats corrects selon Benoit Pinget, même si des risques de dérive existent avec un vent de 20 km/h.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47987>
 VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 3 pages (p. 12-14)

réf. 310-005

Optimisation des doses de cuivre : Miser sur les formulations ?

ROSE Frédérique

Le projet européen Coppereplace (2020-2023) vise à réduire, voire à remplacer l'usage de cuivre en viticulture. Dix produits sont testés en laboratoire, micro-parcelles et grandes parcelles, en France, au Portugal et en Espagne. Ce sont des produits alternatifs ou réduisant l'emploi de cuivre. Ils sont utilisés en complément d'une dose réduite de cuivre (sauf le gluconate de cuivre) et ils sont comparés à des cas témoins avec cuivre seul, à dose pleine ou réduite. Le gluconate de cuivre donne des résultats assez positifs. Il s'agit d'une formulation spécifique du cuivre (un sel de cuivre) qui pourrait rendre le cuivre plus efficace, ce qui permettrait donc d'en utiliser moins pour la même efficacité qu'une bouillie bordelaise à pleine dose. Autre piste : la micro-encapsulation du cuivre dans un biopolymère pourrait allonger le temps de dépôt du cuivre sur les feuilles. D'autres produits donnent des résultats plus aléatoires, notamment ceux à base de microalgues ou d'extraits de plantes. Ces derniers nécessiteraient une pulvérisation dissociée de celle du cuivre. Dans un autre axe du projet Coppereplace, une méthode de pulvérisation adaptée à la vigueur des vignes est testée, grâce à l'application Dosaviña. Un traitement d'images satellites de la parcelle détermine le niveau de vigueur de chaque pied de vigne ; un tracteur géolocalisé dispense, ensuite, des doses de pulvérisation adaptées.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47989>
 VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 3 pages (p. 15-17)

réf. 310-006



Parcours de vignerons : Le Pech d'André ; Domaine des Sanzay

ROSE Frédérique / FURET Arnaud

Le Pech d'André (Hérault) est une ferme viticole bio avec 30 ha de vignes, gérée par Mireille Remaury et Philippe Lelong. Les débouchés sont variés (caveau, AMAP, marchés, magasins spécialisés, etc.), dont 40% en export. En 2023, deux de leurs vins étaient référencés auprès de Biocoop, notamment grâce au développement du réemploi des bouteilles. La biodiversité est favorisée par de petites parcelles et par une diversité de milieux (bandes enherbées, murets, mares, etc.), ainsi que par toujours plus de plantations de haies et d'arbres. Des semis de méteil en interrangs sont prévus en 2024. La ferme est investie dans le projet européen Oenomed, pour une viticulture respectueuse de l'environnement en Méditerranée, dont est issue la marque Réservin. Des essais d'éco-pâturage avec des brebis sont en cours. La principale pression sur la ferme est l'oïdium, traité avec du soufre, du cuivre et plusieurs PNPP ; contre le mildiou, du sel marin est utilisé. En Maine-et-Loire, le domaine de Sanzay, géré par Céline et Didier Sanzay, s'étend sur 28 ha, principalement en cabernet-franc. L'enherbement en interrangs est spontané, avec zéro herbe sous le cavaillon. Des haies sont plantées et des nichoirs installés avec la LPO. Le domaine subit peu de pression d'oïdium et de mildiou, mais il est soumis à un risque important de gel (jusqu'à 40% de pertes, ces dernières années). Les vendanges sont réalisées à la machine. Les fermentations sont spontanées, avec une macération de 8 jours à 5 semaines. Les contenants en inox, béton et bois donnent une diversité d'expressions du terroir.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47992>
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 10 pages (p. 24-33)

réf. 310-008

Piloter sa fertilisation organique : Combiner les bénéfiques à court et à long terme

EUVRARD Robin

L'optimisation de la fertilisation organique des sols est un moyen d'économiser du temps et de l'argent en viticulture bio. Développé par la Chambre d'agriculture de Gironde, l'outil BOCQS (Boîte à outil pour caractériser la qualité des sols) permet d'analyser le sol de chaque parcelle. Thibaut Déplanche, de la société d'analyses Celesta-Lab, distingue trois indicateurs : la matière organique liée (humus) structure le sol ; la matière organique libre est plus rapidement minéralisée ; la biomasse microbienne représente l'activité vivante du sol. En fonction de ces indicateurs et des objectifs du vigneron, on adaptera une stratégie de fertilisation. La diversité des apports amène aussi à réfléchir. Les éléments fertilisants des composts de bovins sont disponibles en 3-4 semaines, contre 15 jours pour ceux des fumiers de volaille ; les composts permettent d'améliorer des sols pauvres en matière organique, alors que les engrais verts sont mieux adaptés sur des sols déjà riches en matière organique. David Sarry, du Château la Peyruche (33), apporte de la matière organique de manière fractionnée sur ses parcelles peu vigoureuses, et en plus grande quantité sur les plus jeunes vignes. Il a aussi pour objectif de mettre en place une rotation d'engrais verts pour, progressivement, prendre le relai des autres apports. Pour suivre l'efficacité de sa stratégie de fertilisation, il réitère les mêmes analyses tous les 5 ans.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47996>
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 3 pages (p. 47-49)

réf. 310-011



Elevages longs sans SO2 ajouté : Une gestion des risques sur le temps long

EUVRARD Robin

Produire un vin sans sulfites ajoutés nécessite une maîtrise technique, surtout pour les élevages longs (plus de 18 mois). L'œnologue Nathalie Dallemagne (Agridea) explique que le risque de déviance aromatique est faible sur les vins secs, et plus important sur les vins encore sucrés (fermentation lente, fermentation malolactique bloquée). Par ailleurs, le développement des bactéries et des levures est principalement dépendant de la température et de ses variations. Le choix du contenant est donc primordial ; les structures en béton, en terre ou en bois sont peu sensibles aux variations de température grâce à leur forte inertie, contrairement aux cuves en métal (inox, acier). La température ambiante de la cave doit aussi être contrôlée, de préférence entre 10 et 12 °C et pas au-dessus de 14 °C. Le CO2 dans le vin est un antioxydant qu'il faut maintenir au maximum, notamment en limitant les soutirages. Enfin, déguster régulièrement le vin est un suivi nécessaire, à compléter par des analyses en laboratoire s'il y a un doute sur la qualité. Luc Briand, du domaine Terra Vita Vinum (49), élève ses vins de cépage Chenin en barriques et en jarres, pendant 24 mois, pour les cuvées parcellaires. Son bâtiment doit être climatisé pour ne pas dépasser 16 °C. Les vins reposent 3 mois supplémentaires en bouteille, avant d'être mis à la vente.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47997](http://www.abiodoc.com/boutique/47997)
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 3 pages (p. 52-54)

réf. 310-012

Matériels et intrants – Vu à Tech&Bio

VITISBIO

Cet article présente plusieurs innovations en viticulture, vues sur le salon Tech&Bio 2023. Développé par Amoéba, Axpera est un fongicide à base de lysat d'amibe, en cours d'homologation. Le Radial Aguilar, de Bernardoni, est un intercep doté d'un verin double effet, capable de diminuer progressivement sa puissance pour un travail précis au pied de la vigne. Proposé par Compo Expert, Basfoliar Spyra SL est un biostimulant à base de spiruline, qui favorise la nouaison et la floraison de la vigne. Corteva Agriscience développe un kit pour détecter le mildiou 10 jours avant l'apparition des premiers symptômes, grâce à une analyse à la parcelle effectuée en autonomie par le vigneron. Dhugues propose un pulvérisateur à panneaux récupérateurs bon marché, destiné uniquement aux premiers traitements de la vigne. Ecodyn présente une dent de fissuration du sol qui aère sans retourner le sol, complétée d'un système d'injection de ferments lactiques pour le redémarrage de la vie du sol. Fatton adapte, sur son chenillard TP 500, un semoir de couverts végétaux utilisable en vignes étroites grâce à sa largeur de 65 cm.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47999](http://www.abiodoc.com/boutique/47999)
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 2 pages (p. 56-57)

réf. 310-013



Les nominés du Sitevi Innovation Awards : La sélection Vitisbio

VITISBIO

Vitisbio présente une sélection des nominés aux Sitevi Innovation Awards 2023, qui pourraient intéresser les vignerons bio. Le Copilote (Egretier Jean Michel SARL) est une interface de réglage des outils de travail du sol, à intégrer au tracteur. L'Institut français de la vigne et du vin a développé un coffret pédagogique pour apprendre à reconnaître le goût de souris dans le vin. L'option AFS, d'Optima Concept, détecte la présence de végétation et module l'ouverture des buses du pulvérisateur pour optimiser l'usage des intrants. Le robot électrique chenillard RX20-H, de Pellenc, entretient les rangs et les interrangs, sans supervision humaine, avec une autonomie de 13 à 20h. Sabi Agri lance une flotte robotique collaborative, avec le robot Zilus fonctionnant en tandem avec le tracteur électrique Alpo. Vitibot cartographie, précisément et de manière automatique, les rangs de vignes, grâce aux données récupérées lors du passage de ses interceps. Acolyte III est un châssis enjambeur tracté, conçu par Boisselet pour être facile d'utilisation. L'intercep Para-Pivot, développé par Ferrand, combine le repli par pivot et par parallélogramme pour une approche de la vigne en toute sécurité. Exxact Robotics développe un robot enjambeur autonome à hydrogène, le Traxx Concept H2. Le GreenManager, de Gütthler, est un combiné semoir pour les bandes enherbées, capable d'émietter, de niveler, semer, sursemer, etc. Les capsules à vin e-CAP, de Ramondin, sont 100% recyclables, grâce à leur composition sans plastique. Siprem International SPA propose un système de récupération du CO2 issu de la fermentation des raisins, réutilisé ensuite pour le pressurage des raisins. Explovo Vit est une solution biosourcée et UAB, utilisée en confusion sexuelle contre eudémis (ver de la grappe), et développée par Syngenta.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48000>
 VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 4 pages (p. 60-63)

réf. 310-014

« L'Indice de régénération améliore mes pratiques »

DELBECQUE Xavier

Victor Moreaud est vigneron à Saint-Emilion (33), sur 25 ha et en bio depuis 2018. Il utilise l'Indice de régénération des sols, un outil pour les bio et les non-bio, développé par l'association "Pour une agriculture du vivant" (PADV) et validé par un conseil scientifique (Cirad, INRAE, etc.). Cet Indice intègre des données de pratiques culturales de la ferme, notamment le pourcentage de couverts, le travail du sol, les apports de matière organique, etc. et en déduit un score sur 100. Chez Victor Moreaud, 89% des vignes sont couvertes. Le sol n'est travaillé qu'en période végétative et uniquement sur le rang (1/3 de la surface). Sur l'interrang, le viticulteur ne fait que passer des disques et un semoir combiné en fin d'été ; les couverts sont roulés au printemps et plusieurs fois en été. Ces pratiques lui donnent un score de 73/100, pour un rendement de 45 hl/ha (50 hl/ha avant la conversion en bio et un score estimé à 34/100). Grâce à l'analyse permise par l'outil, Victor Moreaud prévoit, aujourd'hui, de mettre en place de l'agroforesterie sur ses parcelles, pour améliorer encore son score.

REUSSIR VIGNE N ° 306, 01/05/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 310-143

Les clés contre le black-rot en bio

MONTIGAUD Isabelle

Le black-rot se développe principalement sur les feuilles de la vigne en croissance si les conditions le permettent : présence d'eau libre sur le végétal et température entre 20 et 27 °C. Avec le réchauffement lié au changement climatique, ces conditions apparaissent de plus en plus tôt, voire dès l'ébourgeonnement des feuilles de la vigne. Xavier Bergun (IFV Cognac) conseille de traiter, en prévention, les vignes sensibles ou ayant été touchées récemment dès la sortie des premières feuilles, avec du cuivre (100-200 g/ha), en même temps que du soufre (4-8 kg/ha). En cas d'attaque avérée, on augmentera les doses à 400-450 g/ha de cuivre et à 7-10 kg/ha de soufre. La prophylaxie (ramassage des vrilles, grappes et sarments tombés), en revanche, ne semble pas très efficace, pour une activité assez chronophage. L'IFV et INRAE étudient de nouveaux moyens de lutte via le programme « zéro black-rot », notamment le bicarbonate de potassium, utilisable en bio.

REUSSIR VIGNE N ° 307, 01/06/2023, 1 page (p. 18)

réf. 310-144



Les produits contre le soleil sortent de l'ombre

BARGAIN Véronique

En France, des essais sont menés en viticulture pour protéger les vignes du risque croissant d'échaudage. Différents produits à appliquer sur la vigne sont testés. La kaolinite calcinée est probablement la plus étudiée : utilisée comme protection contre la cicadelle verte, elle forme un film protecteur qui pourrait filtrer également les rayons du soleil. L'efficacité précise et les conditions d'application optimales (dose, nombre de passages, etc.) sont encore à déterminer. La bentonite, le talc ou le lait de chaux sont également en cours d'essai.

REUSSIR VIGNE N ° 307, 01/06/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 310-073



MARCHÉ

FILIÈRE

Des collectifs engagés pour la bio : De la Luciole à Bionacelle : Récits et témoignages

AUGER Emmanuelle / DE RONNE Pierrick / PERRET Damien

Cet ouvrage retrace l'histoire de la coopérative Bionacelle Annonay et de ses trois magasins bio (Bionacelle, Bourguibio et Les Arcades) situés en Ardèche et dans la Loire. Le premier magasin a ouvert en 2002. Bionacelle est devenue une société coopérative et participative (SCOP) en 2014, comprenant deux associés extérieurs dont Biocoop. L'ouvrage aborde, notamment, les missions de la coopérative, ses engagements et les différentes étapes de son évolution, au travers des témoignages de ses membres passés et actuels.

2023, 66 p., éd. SCOP BIONACELLE

réf. 310-094

Analyse de la consommation et de la perception des produits alimentaires bio dans les Hauts-de-France

ATGER Annabel

Cette étude, réalisée dans un contexte de crise inflationniste et conjoncturelle, visait à évaluer l'impact de la crise sur les habitudes de consommation de produits biologiques en Hauts-de-France, entre 2020 et 2023, afin d'estimer l'évolution du marché. Une enquête, menée auprès d'habitants de la région, en 2023, a permis de connaître les motivations de consommation et d'achat des consommateurs de produits biologiques, ainsi que leurs attentes par circuit de distribution. Après avoir identifié, par rapport à 2020, une évolution significative du frein prix, cette étude propose des leviers d'actions possibles pour réengager les consommateurs

<https://www.aprobio.fr/wp-content/uploads/2024/02/Etude-Consommation-bio-HDF-ORAB.pdf>
2023, 44 p., éd. A PRO BIO

réf. 310-043

Une cuisine centrale en projet dans le Pays de Langres

CLÉMENT Bernard

En Haute-Marne, le Conseil de développement territorial (CDT) du Pays de Langres s'est interrogé sur la possibilité de mettre en place, pour la restauration collective publique et privée, une cuisine centrale privilégiant les produits bio et locaux, afin d'offrir une restauration de qualité, à un coût raisonnable. Ce modèle de production de repas qui, par ailleurs, a déjà été adopté par trois autres collectivités (à Lons-le-Saunier, à Nevers et à Fontenay-sous-Bois), est présenté dans cet article.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 402, 01/02/2024, 1 page (p. 20)
réf. 310-044



Consommation : Une carte fidélité pour valoriser la bio

BASTIDE Julien

En novembre 2023, dans le Morbihan, le GAB56 a testé le principe d'une carte de fidélité pour valoriser les points de vente bio et locaux du territoire (marchés, magasins de producteurs, AMAP, magasins à la ferme, magasins spécialisés...). Les 45 points de vente participant à l'opération s'étaient engagés à offrir, chacun, un panier garni de produits bio d'une valeur de 20 € à des consommateurs ayant fait leurs courses dans au moins 4 points de vente et qui seraient tirés au sort. Cet article fait le bilan de l'opération : mobilisation des points de vente, communication, participation, pistes d'amélioration.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47975>
SYMBIOSE N ° 296, 01/01/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 310-049

Nouvelle filière : La laine : une filière qui donne du fil à retordre

LEBON Valérian / BIZE Niels / BOUILLET Pierre

Cet article a été rédigé suite à une « journée filière », consacrée à la filière laine, organisée en centre Bretagne, par le GAB56. L'arrêt des exportations de Chine après la crise Covid (70% vers la Chine) a laissé les éleveurs avec des stocks importants de laine brute, difficiles à écouler ou à éliminer. Or, la valorisation de cette laine brute pose de nombreuses contraintes qui bloquent encore la réémergence de cette filière, au niveau des éleveurs et au niveau de la transformation (consommation d'eau et d'énergie élevée pour l'étape de lavage). Le process de la Petite Filature Bretonne (22) est présenté.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47978>
SYMBIOSE N ° 296, 01/01/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 310-050

Enseignes bio : Nouveaux marqueurs Projective minute « Vivre 2035 »

FERNANDEZ Sauveur

Dans cet article, Sauveur Fernandez décrit l'enseigne bio standard du futur (projection 2035) et ses cinq caractéristiques majeures : - le local qui devient la norme ; - la montée de collectifs producteurs/transformateurs et de leurs marques collectives ; - les mutations de la logistique (livraison à domicile décarbonée, nano-circuits de distribution...) ; - la fin du règne des produits emballés, remplacés par la fabrication sur place ; - les magasins circulaires (anti-gaspi, réemploi, consignes...).

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 1 page (p. 15)

réf. 310-052

Où en est le consommateur bio en 2023 ?

LABBAYE François

En 2023, comme chaque année, BIO Panel a publié les résultats de son baromètre sur le comportement du consommateur en magasin bio. L'enquête, réalisée auprès de 630 consommateurs bio, adeptes ou en migration, fait ressortir : - les motivations d'achats bio ; - les perceptions sur l'inflation et sur le rapport qualité/prix ; - les critères dans le choix de fréquentation d'un magasin bio ; - les attentes vis-à-vis de l'offre.

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 1 page (p. 17)

réf. 310-053

GMS : Les PGC FLS bio et non bio en février 2024 ; La tendance volume des PGC FLS bio s'améliore en février

FAVRE Juliette

Au début de l'année 2024, dans les grandes surfaces alimentaires, les ventes de produits de grande consommation en frais libre service (PGC FLS) bio ont connu une nette baisse par rapport à 2023. L'inflation continue de porter les ventes en valeur, avec un rythme plus modéré en raison de la baisse des ventes en volume (-6,5 % en février, par rapport à 2023). L'offre AB se contracte fortement début 2024 (-10,7 % en hypermarchés et supermarchés) ; en parallèle, les GMS ayant maintenu (ou peu diminué) l'assortiment bio en 1 an enregistrent une hausse des ventes volume des PGC FLS bio.

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 3 pages (p. 19-23)

réf. 310-054



Prix des fruits et légumes bio et non bio en GMS : L'écart se resserre

OPTI-MIX

En septembre 2023, en GMS, l'écart de prix entre le panier de 12 fruits et légumes bio et conventionnels s'élevait à 41 %. En mars 2024, cet écart a diminué significativement, pour atteindre les 24 %, du fait d'une baisse du prix des fruits et légumes bio (-9,4 % sur 6 mois) et de l'augmentation du prix des fruits et légumes conventionnels (+3,2 % sur 6 mois).

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 1 page (p. 25)

réf. 310-055

L'activité des magasins bio début 2024 ; C'est la reprise ! Vraiment ?

OLLIE Bernard

Début 2024, l'activité des magasins bio poursuit sa reprise, avec un chiffre d'affaires à la hausse pour le 10ème mois consécutif, après deux ans difficiles (inflation post-confinement accentuée par la guerre en Ukraine). Cependant, le réseau bio continue d'être fortement impacté par la concurrence des offres conventionnelles, en GMS et en (para)pharmacies, sur quatre marchés : l'entretien, l'hygiène-soin, les compléments alimentaires et l'alimentation infantile.

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 4 pages (p. 26-31)

réf. 310-056

Les enseignes bio nous détaillent leur année 2023 et révèlent leurs priorités pour 2024

LEMAIRE Antoine / DUPONCHEL Laura

Cette enquête a été réalisée, en décembre 2023 et janvier 2024, auprès de 16 enseignes et de 5 groupements de la distribution bio, représentant un total de 1 934 points de vente. Elle présente l'évolution de l'activité des enseignes et leurs perspectives pour l'année 2024 : - fréquentation des magasins ; - évolution du panier moyen ; - évolution du CA pour les rayons alimentaires et non alimentaires ; - produits bio origine France et part de produits bio importés ; - perspectives d'avenir des 16 enseignes enquêtées (ouvertures...).

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 6 pages (p. 33-43)

réf. 310-057

Bilan des exportations bio 2020 à 2023

DENAN Jean-Marc

Cet article fait le point sur les exportations de produits biologiques depuis la France. Peu diversifiées, les exportations reposent principalement sur les vins bio (54 % des exportations) et les ventes restent largement inférieures aux importations (en 2022, les exportations représentaient 1,05 milliard d'euros et les importations comptaient pour 2,4 milliards d'euros). Les freins à l'exportation évoqués par les acheteurs étrangers sont principalement les prix trop élevés, le taux de service approximatif et le manque d'adaptabilité au client. Cet article propose des mesures à prendre pour remédier à ces freins.

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 1 page (p. 51)

réf. 310-060

Dossier : Commerce équitable, un réel atout pour vos ventes

DUPONCHEL Laura

Ce dossier, consacré au commerce équitable en France, présente les chiffres des ventes, en Unité de Vente Consommateur (UVC), des produits équitables gencodés (avec un code-barre). Il fournit, pour chaque label du commerce équitable, les quantités vendues par famille de produits. Au sommaire de ce dossier : - Se mobiliser pour la Quinzaine du commerce équitable ; - Allier rémunération des producteurs et accessibilité prix : les réponses des labels ; - Nos Top Ventes du commerce équitable (méthodologie et classement par famille de produits).

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 15 pages (p. 71-95)

réf. 310-061



Baromètre de l'Agence Bio : Plaisir, praticité... et prix !

RIVRY-FOURNIER Christine

L'Agence BIO a présenté son 21ème Baromètre de perception et de consommation des produits bio, basé sur une enquête de l'ObSoCo auprès de 4000 Français. Par rapport à 2022, les préoccupations santé et environnement diminuent (respectivement - 6 et - 9 points) en faveur de l'alimentation plaisir (+ 15 points). Les circuits courts, la réduction des emballages, les produits frais sont moins importants pour les Français, qui privilégient, à 62%, l'aspect pratique et le gain de temps. Or, l'image du bio est assimilée aux produits bruts. Jean Verdier, président de l'Agence BIO, explique pourtant que 80% des produits bio sont transformés. Développer les débouchés du bio passe aussi par l'application de la loi EGAlim et les 20% de bio en restauration collective, ainsi que par l'engagement des restaurateurs français. L'Agence BIO va adapter, en conséquence, sa communication, avec la campagne BioRéflexe, vers le plaisir et la convivialité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48061>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 1 page (p. 9)

réf. 310-034

La filière bio perplexe

HERVÉ-QUARTIER Virginie

Entre inflation, synonyme de fortes hausses des charges, et baisse importante de la consommation (-10 à -15 %, en moyenne, depuis 2 ans), la filière caprine bio est en crise. 30 à 40 % du lait de chèvre bio est déclassé en conventionnel. On note des déconversions, malgré les efforts de nombre d'acteurs de la filière qui font tout pour maintenir leurs engagements, ce qui fragilise les trésoreries des laiteries, elles aussi soumises à une augmentation des charges.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 379, 01/11/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 310-099

Retour du Sival : Des solutions pour passer le cap

RIVRY-FOURNIER Christine

Le Sival (salon international du végétal spécialisé) 2024, à Angers, a accueilli 700 exposants, dont plusieurs spécialisés en bio. Parmi les enjeux soulevés lors de ce salon, le manque de main d'œuvre inquiète l'ensemble de la filière spécialisée. En bio notamment, la pénibilité du travail est exacerbée par l'importance du désherbage. Des innovations sont proposées pour soulager le travail, notamment des exosquelettes ou des lits de désherbage. Sur le même sujet, le projet Casdar Agropams met en avant des solutions innovantes de désherbage adaptées aux cultures spécialisées : bineuse Rotosark, tracteur électrique Mobelec, etc. De plus, une tension ambiante a été ressentie sur le salon, liée aux difficultés du marché bio ; la prolongation des aides à la bio des Pays de la Loire est perçue comme une aide salutaire. Une conférence sur le sujet de la crise de la bio a apporté des pistes de réflexion pour la filière du végétal spécialisé. L'Agence BIO souhaite continuer à promouvoir la bio avec la campagne BioRéflexe. La fin de la crise est pressentie par Philippe Lassale-St-Jean (Interbio Nouvelle-Aquitaine), qui observe un ralentissement des diminutions des ventes et un tassement de l'inflation. Cependant, les stocks importants ralentissent l'équilibrage du marché, selon Philippe Camburet (Fnab). Paulin Matchon (Interfel) conclut en rappelant le besoin d'une adéquation entre l'offre et la demande, freinée par le manque de données précises du marché de fruits et légumes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48064>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 2 pages (p. 12-13)

réf. 310-036



SANTÉ

Pesticides : Faut-il manger français ?

ABDOUN Elsa / LELASSEUX Cécile

Que Choisir a calculé le nombre moyen de résidus de pesticides pour 23 espèces de fruits et légumes, selon qu'ils soient 100% bio, conventionnels français ou conventionnels importés. Les données utilisées proviennent d'analyses réalisées par les autorités françaises, entre 2019 et 2021. En résumé, un panier 100% bio comporte 25 résidus de pesticides, contre 258 pour un panier équivalent conventionnel français et 439 pour un panier de produits conventionnels importés. Le bon résultat du bio est expliqué par la réglementation intrinsèque à l'agriculture biologique. Le résultat du conventionnel français, meilleur que celui importé, pourrait être expliqué par un usage important de serres chauffées, donc isolées des pathogènes (mais avec un impact carbone important), un climat plus rude en hiver favorable au contrôle des ravageurs et une application rigoureuse des normes européennes. Néanmoins, certaines cultures conventionnelles françaises ont présenté tout de même plus de résidus de pesticides que les équivalentes importées (cerises, pêches). En conclusion, les autorités de santé recommandent de consommer des produits bio, mais Que Choisir rappelle que leur prix élevé représente un frein à l'achat pour 71% des Français.

QUE CHOISIR N ° 629, 01/11/2023, 6 pages (p. 14-19)

réf. 310-002

Association between Residential Proximity to Viticultural Areas and Childhood Acute Leukemia Risk in Mainland France: GEOCAP Case-Control Study, 2006–2013

Association entre la proximité des zones résidentielles avec des zones viticoles et le risque de leucémie aiguë chez l'enfant en France métropolitaine : Étude de cas-témoins GEOCAP, 2006-2013 (Anglais)

MANCINI Matthieu / HEMON Denis / DE CROUY-CHANEL Perrine / ET AL.

L'exposition aux pesticides est suspectée de causer des cancers pédiatriques, en particulier la leucémie aiguë (Acute Leukemia - AL). Menée par le Centre de Recherche en Epidémiologie et Statistiques (CRESS), cette étude a pour objectif d'évaluer le risque d'AL chez des enfants vivant à proximité de vignes, une culture soumise à de nombreux traitements pesticides. En utilisant la base de données nationale GEOCAP, sur la période 2006-2013, 3 711 cas d'AL chez des enfants de moins de 15 ans ont été analysés en comparaison avec 40 196 cas témoins contemporains en France. Grâce à la cartographie de l'usage des sols, les chercheurs ont déterminé, pour chaque cas de leucémie aiguë, la distance avec la vigne la plus proche, ainsi que la densité de vignobles dans un rayon de 1 km autour du lieu de résidence de l'enfant. L'étude montre que 10% des cas témoins vivent à moins d'un km d'une vigne. La proximité de la vigne la plus proche n'est pas associée à une augmentation de probabilité d'AL ; en revanche, la densité du vignoble est associée positivement à la probabilité d'AL, spécifiquement pour les leucémies aiguës lymphoblastiques (Acute Lymphoblastic Leukemia – ALL). Une augmentation de 10% de la densité de vignobles dans un rayon de 1 km serait corrélée à une hausse de probabilité de ALL de 5%, avec de fortes disparités entre régions de France. Ces observations soutiennent l'hypothèse qu'une exposition aux pesticides augmenterait le risque de leucémie aiguë pédiatrique.

<https://doi.org/10.1289/EHP12634>

ENVIRONMENTAL HEALTH PERSPECTIVES N ° Vol. 131, n ° 10, 01/10/2023, 9 pages (p. 1-9)

réf. 310-029



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Livre blanc : Atténuation et adaptation de l'agriculture face au changement climatique : Principaux enseignements et recommandations issus du groupe d'échange

SOLAGRO

Porté par AgroParisTech et par la Fondation Daniel & Nina Carasso, le programme TETRAA a pour objectif d'accompagner neuf territoires pilotes, en France, dans leur démarche agricole et alimentaire, dans l'objectif d'en faire des démonstrateurs de la faisabilité et de l'intérêt d'une transition vers des systèmes agroécologiques. Les Groupes d'Échange, de Coopération et de Capitalisation (GECC) constitués dans ce cadre ont permis d'explorer quatre thématiques que les territoires pilotes ont choisi d'approfondir : - Démocratie alimentaire, gouvernance et mobilisation ; - Opérateurs économiques et circuits alimentaires de proximité ; - Cohésion et justice sociale ; - Atténuation et adaptation face au changement climatique. Solagro a animé le GECC "Atténuation et adaptation face au changement climatique", entre juillet 2021 et décembre 2022. Ce livre blanc résume les enseignements (les bonnes pratiques et les pièges à éviter) qui ont émergé durant les ateliers de collaboration et de capitalisation.

https://solagro.org/medias/publications/f139_livre-blanc-attenuation-et-adaptation-de-l-agriculture-face-au-changement-climatique.pdf
2023, 31 p., éd. SOLAGRO

réf. 310-081

Plus de savoir-faire pour la résilience climatique

GROSSRIEDER Beat

Le changement climatique impose une adaptation des pratiques agricoles. En Suisse, de nouvelles espèces et modèles de culture sont testés, mieux adaptés aux événements extrêmes et au réchauffement global, notamment par le FiBL. Le lupin blanc résiste au froid et à la sécheresse ; le tournesol est plus résistant que le colza ; l'arachide et le niébé s'adaptent à de plus hautes températures ; etc. De plus, l'agroforesterie, la diversité des cultures et les cultures associées participent à la résilience d'une ferme. Markus Schwegler est gérant de la ferme en polyculture bio du Katzhof (Richenthal). En adaptation aux pluies torrentielles et aux sécheresses, ses parcelles pentues sont aménagées en agroforesterie, selon le design « keyline » : les cultures sont bordées de bandes enherbées et de fossés qui suivent les courbes de niveaux, soutenues par des châtaigniers qui maintiennent le sol et créent de l'ombre. Ainsi, l'eau de pluie est, au maximum, ralentie et infiltrée dans le sol, le surplus étant acheminé vers deux bassins de rétention. Jasmin Hufschmid (Cheffe du projet Climat de Bio Suisse) rappelle que l'agriculture produit 13,2% des GES en Suisse ; des solutions d'atténuation doivent donc être mises en place pour atteindre l'objectif national de zéro émission nette en 2040, entre autres via le stockage du carbone. Stephan Schreiber, du Stone Ranch, présente la méthode du « mob grazing », aussi nommée pâturage d'herbes hautes. Sur sa ferme de 70 ha en polyculture-élevage, les 150 Aberdeen-Angus changent de pâture quasiment tous les jours. Cela évite le pâturage jusqu'à la racine et limite la sensibilité des prairies à la sécheresse. Les fourrages semés sous céréales sont pâturés de la même manière. Selon Stephan, ce système est économiquement rentable, avec un coût supplémentaire en clôtures, mais moindre en carburant, en épandage et en travail en stabulation ; il observe aussi moins de maladies et préfère personnellement le travail pastoral au raclage de déjections en étable.

BIOACTUALITÉS N ° 10/23, 15/12/2023, 6 pages (p. 6-11)

réf. 310-141



Long-term data in agricultural landscapes indicate that insect decline promotes pests well adapted to environmental changes

Des données à long terme sur les paysages agricoles indiquent que le déclin des insectes favorise les ravageurs bien adaptés aux changements environnementaux (Anglais)

ZIESCHE Tim M. / ORDON Frank / SCHLIEPHAKE Edgar / ET AL.

De plus en plus d'éléments démontrent l'impact de l'intensification de l'agriculture sur le déclin des populations d'insectes et, donc, sur la biodiversité. Dans cette étude allemande, à partir de données relevées quasi-quotidiennement sur le long terme (période 1985-2020) et concernant les insectes volants, les auteurs ont cherché à mieux comprendre ce qu'il en était : importance du déclin, causes, conséquences. Dans des régions d'agriculture intensive d'Allemagne, ont ainsi été étudiées les évolutions des populations d'insectes herbivores. Le lien a aussi pu être fait avec les conditions climatiques, et notamment avec le réchauffement. Un déclin conséquent est observé pour plusieurs groupes d'insectes. A l'inverse, les populations de pucerons, ravageurs des cultures, se développent, et ils sont présents plus précocement au printemps. L'hypothèse qui en est tirée est que la perte de biodiversité, induite par les pratiques agricoles intensives et le changement climatique, conduirait à des problèmes de ravageurs plus importants sur les cultures.

<https://doi.org/10.1007/s10340-023-01698-2>

JOURNAL OF PEST SCIENCE N ° 24/10/2023, 24/10/2023, 17 pages (p. 1-17)

réf. 310-105

DÉVELOPPEMENT RURAL

TerriaOcc : Fermes en transmission, fermes en transition : Les installations-reprises pour favoriser la transition agroécologique et alimentaire

POUZENC Michaël / ANNES Alexis / BOUVARD Adeline / ET AL.

TerriaOcc (2021 à 2023) est un projet de recherche-action, porté par des ADEAR d'Occitanie et des acteurs de la recherche. Il visait à étudier les dynamiques de transition agroécologique et alimentaire lors des installations-reprises de fermes (toutes en agriculture paysanne), en présentant différentes trajectoires de transmission. Pour cela, 13 fermes ont été enquêtées, dont 12 en agriculture biologique, sur trois territoires d'Occitanie : la Montagne noire dans l'Aude, le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron et le Comminges en Haute-Garonne. L'objectif était de retracer le parcours des cédant-es et des repreneur-euses et le processus de transmission, afin d'identifier les transitions, plus ou moins visibles, qui ont eu lieu sur les fermes. Les repreneur-euses ont aussi identifié, au cours de ces entretiens, les acteurs qui avaient joué un rôle dans la réussite de la reprise et des transitions agroécologiques sur la ferme. Ce livret est composé de cinq parties, chacune se concentrant sur un type d'initiative observé sur les fermes : 1 - L'évolution des pratiques (adaptation aux enjeux environnementaux, conversion...) ; 2 - La vente directe (création ou réappropriation des circuits de commercialisation) ; 3 - La diversification (petit élevage, valorisation des produits) ; 4 - Le travail en collectif (accès au foncier, développement de la transformation à la ferme) ; 5 - Les mécanismes d'entraide (relations entre paysans, échanges...).

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/fermes_en_transmission_fermes_en_transition_v6.pdf
2024, 36 p., éd. ARDEAR OCCITANIE

réf. 310-097



De spectateur à acteur engagé

LEDREUX Amandine

En 2009, à Yvignac-la-Tour (22), Ollivier Pian, éleveur de bovins lait depuis 1999, a converti sa ferme en bio. C'est à travers le processus de conversion qu'il a rencontré le GAB22. Depuis, Ollivier est devenu un acteur engagé pour la défense des valeurs de l'agriculture biologique et des intérêts des producteurs bio au sein du GAB, mais aussi au sein des SAFER et de l'OP Seine et Loire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47972>
SYMBIOSE N ° 296, 01/01/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 310-048

La quadrature du poireau : L'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs ?

COULET Clément / THÉODORE Mélanie /
BUGNOT Fabrice / ET AL.

Le projet Territoires à Vivres vise à contribuer à la réduction des inégalités d'accès à une alimentation de qualité. Il est porté par le Réseau CIVAM, le Réseau Cocagne, VRAC, le Secours Catholique et l'UGESS. Un livret de sensibilisation a été rédigé dans le cadre de ce projet. Ce livret est à destination des acteurs et des actrices du monde agricole et alimentaire, ainsi que des bénévoles d'initiatives d'accès à l'alimentation. Il vise à ouvrir le dialogue, pour une meilleure compréhension des enjeux, des contraintes et des motivations de chacun lors de la mise en place de projets de solidarité alimentaire. Le livret s'ouvre sur un état des lieux du prix de l'alimentation, avec d'abord un focus sur les dépenses alimentaires et, en particulier, celles des personnes vulnérables, puis une définition de l'origine du prix des produits agricoles, et, enfin, une analyse des aides publiques. Dans un second temps, le livret propose des pistes d'amélioration du système d'initiatives d'accès à l'alimentation : premièrement, sortir de la logique du don ; deuxièmement, déterminer un prix juste avec les producteurs ; et, troisièmement, questionner le modèle socio-économique des initiatives. Deux annexes abordent ce que cache le prix d'une bouteille de lait et la comparaison de coût entre un système conventionnel et un système autonome et économe.

https://www.civam.org/?download_file=12113&key=8416162c-b299-4e41-b110-c17830249a8f&free=1

2023, 40 pages, éd. RÉSEAU CIVAM

réf. 310-031

Voyage en terres de semences

CHANEL Matthieu / LONCQ Florence

Agrosemens publie ce livre, conçu par le photographe et graphiste Matthieu Chanel, comme une invitation au voyage dans les profonds sillons fertiles de la France, afin de découvrir son action pour la semence paysanne. Cet ouvrage retrace les parcours de vingt fermes agroécologiques, clientes ou partenaires d'Agrosemens pour la production de semences françaises 100 % biologiques, dans un esprit de conservation de la biodiversité et de partage du vivant.

2023, 208 p., éd. AGROSEMENS

réf. 310-062

Autonomie et (nouvelles) technologies

BENOISTE Marine / LEU Orlane / LECOQ Maxime /
ET AL.

Les questionnements sont nombreux concernant la place à donner aux nouvelles technologies et au numérique dans l'agriculture. Souvent présentées comme la solution pour produire mieux, plus, avec moins d'intrants, ces technologies ne portent-elles pas des risques de déviances, de perte d'autonomie, de création de nouvelles dépendances ? Quel modèle de développement agricole peuvent-elles porter ? Est-ce que ces technologies sont là pour répondre à des besoins et, si oui, lesquels ? Ou pour en créer ? Ces questions font l'objet de bien des débats, comme l'illustre cet article, à partir de témoignages ou de recueils de propos issus de tables rondes et d'autres temps d'échanges organisés, ces dernières années, par divers acteurs (réseau Civam, RMT Alimentation Locale, Atelier Paysan, par exemple). Au-delà de ces questions, des propositions existent ou émergent, basées sur les licences libres, l'autonomie de décision, le faire ensemble, ou encore la recherche d'une meilleure interopérabilité entre outils numériques. C'est notamment l'enjeu du projet Mycelium, lancé en 2020, avec un groupe de 8 fermes, et qui vise à développer un standard informatique libre et ouvert, qui permettrait de faire fonctionner ensemble les applications dont a besoin un producteur, tout en protégeant mieux ses données personnelles.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 104,
01/04/2023, 4 pages (p. 8-11)

réf. 310-074



ÉNERGIE

Durabilité de la méthanisation agricole : Défis et opportunités

CUISINIER Ludovic / ALEX Bastien / MARX Isabelle / ET AL.

Quatre ans après la publication du rapport « Méthanisation agricole : quelles conditions de durabilité de la filière en France ? », posant les bases de la durabilité de la méthanisation agricole, WWF France présente une nouvelle étude, sous la forme d'un état des lieux critique de l'évolution de cette filière au cours des dernières années. Réalisée en partenariat avec GRDF et appuyée par plusieurs entretiens et un large éventail de références, celle-ci offre un éclairage sur les opportunités et les défis que représente le passage à l'échelle soutenable de la méthanisation agricole, au regard des recommandations formulées en 2020, tout en soulignant un important point de vigilance : si la méthanisation agricole est bien compatible avec une démarche de transition agroécologique, la tendance de développement de la filière, ces dernières années, n'a pas entraîné d'évolution significative, pour les systèmes de production agricole intensifs qui l'alimentent, vers des modèles soutenables.

<https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-02/Durabilite%CC%81%20me%CC%81%20th%C3%A9matique%20-%20Suivi%20recos%20de%202020%20rev9-PUBLIE.pdf>
2024, 30 p., éd. WWF FRANCE

réf. 310-084

Une pompe solaire pour l'abreuvement des ovins au pâturage

REUSSIR PATRE

Brian Nicholson, éleveur ovin dans le comté de Kilkenny, en Irlande, a partagé son expérience via le réseau EuroSheep. Il utilise une pompe à eau solaire pour abreuver ses brebis dans les pâtures sans accès à l'eau ni à l'électricité. La pompe doit être située à côté d'un cours d'eau et achemine l'eau jusqu'à 20 à 60 m, suivant le modèle. Le panneau solaire de la pompe peut aussi alimenter une clôture électrique. La pompe possède une batterie conséquente pour fonctionner même les jours nuageux.

REUSSIR PATRE N ° 704, 01/05/2023, 1 page (p. 28)

réf. 310-019

ENVIRONNEMENT

Rapport 2023 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : Record battu : Les températures atteignent de nouveaux sommets, mais le monde ne réduit (toujours) pas ses émissions - Résumé analytique

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

La publication du 14^{ème} Rapport de l'ONU sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions est le résultat d'une évaluation annuelle, scientifique et indépendante, de l'écart entre les réductions des émissions de GES sur lesquelles les États se sont engagés et les réductions requises pour réaliser l'objectif de stabilisation de la température à long terme, établi dans l'Accord de Paris. Ce rapport montre que, non seulement, les records de température ont continué d'être battus en 2022, mais également ceux des émissions de GES et de la concentration de carbone dans l'atmosphère. Face à l'échec des États dans la réalisation de leurs engagements, une action climatique sans précédent, impliquant une coopération des gouvernements à l'échelle mondiale, est nécessaire. C'est pourquoi ce rapport 2023 explore plus spécifiquement les opportunités et les défis associés à la transition énergétique, ainsi qu'à la conception et au déploiement de technologies d'élimination du carbone (EDC), basées principalement sur la gestion des terres (reboisement, etc.) et sur des méthodes d'élimination directe, plus anecdotiques actuellement (captage et stockage de CO₂).

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43923/EGR2023_ESFR.pdf

2023, 16 p., éd. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

réf. 310-096



■ Bio SVP non emballé, ou quand même ?

STOLZ Hanna / MUNCKE Jane /
HURSCHLER Markus

En Suisse, le Baromètre Bio du FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) étudie les facteurs de la demande en bio. Proposée par Bio Suisse et réalisée dans le cadre de ce Baromètre, une enquête sur le thème des emballages montre l'importance de ce sujet pour les consommateur.ices de bio (1061 sondé.es en 2022). La majorité (73%) des personnes sondées se dit préoccupée par la pollution et l'utilisation de ressources engendrée par les emballages, et 53% s'inquiètent du risque sanitaire lié à une migration de produits toxiques de l'emballage au produit. En conséquence, 40% des personnes sondées ont refusé un produit bio à cause de son emballage au cours des trois derniers mois, en particulier dans le cas des fruits et légumes. Parmi les mesures proposées pour moins de déchets d'emballages, les réponses « peu ou moins de plastique », « emballages sans polluants », « matériaux qui se recyclent bien » ont été validées à 90% ; en revanche, le vrac et les emballages réutilisables, qui demandent plus d'implication des consommateur.ices, ont été les moins validés. A noter que les personnes qui consomment le plus de bio sont aussi celles qui ont le plus refusé du bio à cause de l'emballage et qui ont répondu le plus favorablement aux mesures anti-emballages.

BIOACTUALITÉS N ° 8/23, 13/10/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 310-027



VIE PROFESSIONNELLE

ANNUAIRE

La carte des bonnes adresses bio dans le Puy-de-Dôme : Édition 2024

BRIOUDE Solenn

Cet annuaire 2024 fournit, pour le Puy-de-Dôme, une liste de producteurs bio en vente directe de : fruits et légumes ; lait et produits laitiers ; viandes et œufs ; miels et produits dérivés de la ruche ; plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; vins... Les artisans et les magasins bio sont aussi indiqués, ainsi que les Amap, les événements, les marchés...

https://bio63.org/wp-content/uploads/2024/04/CARTE_BIO63_2024.pdf

2024, 20 p., éd. BIO 63

réf. 310-051

ÉTRANGER

Liste des aliments fourragers 2024 : Principes pour la fabrication et l'utilisation des aliments fourragers dans les fermes Bio Suisse

SCHNEIDER Claudia / FRÜH Barbara

Cette "Liste des aliments fourragers" forme la base réglementaire 2024, en Suisse, pour la fabrication et l'utilisation des aliments fourragers en agriculture biologique (aliments fourragers, minéraux, agents d'ensilages, etc.). Elle est basée sur les ordonnances fédérales concernant l'agriculture biologique et sur le Cahier des charges pour la production, la transformation et le commerce des produits Bourgeon (CDC) de Bio Suisse. Elle concerne les procédés autorisés pour la fabrication d'aliments fourragers, les aliments simples, les additifs et les minéraux.

<https://orgprints.org/id/eprint/52413/>

2024, 16 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 310-086



Growing organic - a multifunctional component of English land use policy

OF&G ORGANIC

OF&G est le principal organisme de certification de l'agriculture biologique au Royaume-Uni. Dans cette synthèse, OF&G analyse quatre scénarios d'augmentation des surfaces bio en Angleterre. Aujourd'hui, 3,5% de la SAU anglaise est bio. Deux proportions envisageables sont testées : 10% et 25% de la SAU en bio ; selon deux modalités de parcellaire agricole bio : soit avec les mêmes proportions que le système conventionnel (ES), soit avec un parcellaire bio idéal où la proportion de chaque culture (céréales, légumineuses, dont le pâturage de trèfle, etc.) est conçue pour favoriser la fertilité des sols et l'exploitation des cultures bio (IO). Les résultats agronomiques de ces 4 scénarios sont ensuite analysés. La production de grandes cultures diminue, ainsi que le cheptel total, dans les 4 scénarios. Une amélioration nette de la biodiversité sur les fermes biologiques est attendue, en particulier pour les pollinisateurs, les oiseaux et les vers de terre. L'usage de fertilisants et de pesticides de synthèse diminue drastiquement. L'empreinte carbone totale de l'agriculture devrait diminuer, en particulier avec le scénario idéal : -9,11% avec 25% de SAU en bio, par rapport à 100% de SAU conventionnelle.

<https://ofgorganic.org/docs/growing-organic-a-multifunctional-component-of-english-land-use-policy.pdf>
2023, 21 p., éd. OF&G ORGANIC

réf. 310-001

Vignerons du monde : Giannikos winery : Michalis Giannikos

FURET Arnaud

Le domaine Giannikos, à Corinthe, en Grèce, est géré par Michalis Giannikos. Il est composé de 10 ha, avec des cépages internationaux et de plus en plus de cépages autochtones (agiorgitiko, kydonitsa, etc.). En bio depuis 2005, il a reçu un prix international en 2012 et exporte, aujourd'hui, 85% de sa production. Les conditions climatiques chaudes et sèches limitent les pressions cryptogamiques, mais interdisent l'effeuillage au risque de brûler les grappes. Les vignes sont enherbées en totalité et entourées d'espaces naturels. Cette biodiversité limite les ravageurs, sauf les sangliers qui sont contrôlés par la mise en place de clôtures. La récolte est manuelle, à cause des multiples parcelles de petites tailles. Le vin résiné est une spécialité grecque ; de la résine de pin (bio lui aussi) est incorporée au moment de la macération.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47994>
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 5 pages (p. 34-38)

réf. 310-009

Vu au Bhoutan : Au royaume du bonheur, le mirage du 100% bio

DEQUIDT Christophe

En 2012, le Bhoutan s'était fixé comme objectif d'atteindre 100% de SAU en bio en 2020. Cet objectif n'a pas été atteint avec, actuellement, seulement 1% de la SAU en bio certifié. En revanche, selon l'enseignant-chercheur Wang Gheshen, 95% des exploitations utilisent zéro protection des cultures chimique et des quantités très faibles d'intrants en fertilisants chimiques. Les semences bio sont développées par l'État, qui les distribue gratuitement pour être multipliées par des agriculteurs locaux. Les produits chimiques fertilisants ou phytosanitaires sont gérés par l'État et distribués sous son contrôle. Au Centre de l'agriculture bio, des essais sont menés pour développer des conduites de culture biologiques efficaces. Farm Corporation Management est une entreprise nationalisée, qui gère la majorité des fermes bhoutanaises et qui veille à répondre aux besoins locaux pour limiter les importations. La mauvaise logistique de distribution, dans un contexte montagneux, fait partie des freins au développement du bio.

AGRODISTRIBUTION N ° 333, 01/03/2024, 2 pages (p. 60-61)

réf. 310-020



Prairies riches en espèces grâce à des vaches Highlands extensives

FRICK Claudia

En Suisse, Albert et Barbara Brawand élèvent en bio plusieurs dizaines de vaches Highlands, sur une ferme de 46 ha d'herbe, et 40 ha d'alpages en location. Les Highlands ont été introduites sur cette ferme dès 1995. Selon la famille Brawand, cette race est particulièrement adaptée à l'alpage. Elle est rustique, capable de rester sans abri toute une saison, suffisamment agile pour s'adapter aux pentes, et son régime alimentaire s'adapte aux prairies pauvres (graminées, chardons, etc.). Selon une étude d'Agroscope, cette race, dans les prairies d'alpages, permet de mieux préserver la biodiversité, comparée à d'autres races plus productives (Angus-Holstein, Brune d'Origine), notamment grâce à un piétinement faible, et à un régime alimentaire diversifié. Pour finir, le caractère docile des Highlands permet à la famille Brawand d'organiser des visites sur la ferme.

BIOACTUALITÉS N ° 8/23, 13/10/2023, 2 pages (p. 12-13)

réf. 310-025

L'automatisation et la robotique à la rescousse de la filière betteraves bio

BERBAIN Claire

En Suisse, la demande en sucre bio est largement supérieure à la production nationale : 240 ha de betteraves bio y sont exploités, contre 800 ha potentiellement commercialisables, selon la sucrerie d'Aarberg. La filière est donc en développement. Yann Berney produit, depuis 3 ans, des betteraves bio, à Crans-près-Signy, sur 20 ha. Il a opté pour l'utilisation de plants plutôt que des semis. Il conseille de planter de manière précoce (mars) pour un développement plus long de la betterave et une moindre pression des ravageurs. Il utilise une planteuse qui lui permet d'optimiser le désherbage, qui est un critère de rendement majeur en betterave. Selon lui, la betterave est une bonne tête de rotation, qui nettoie et structure le sol sans être gourmande en azote. De son côté, David Haenni exploite 4 ha de betteraves semées, à Nods. Il utilise un robot Farmdroid semeur/désherbeur qui enregistre le positionnement GPS de chaque graine au moment du semis pour, ensuite, effectuer un désherbage optimal, en autonomie grâce à un système de panneaux solaires. Il estime que la machine lui fait gagner 75% de temps de travail de désherbage manuel, le motivant à doubler ses surfaces en 2024. Raphaël Charles, du FiBL, conclut sur le besoin de développer une filière betteraves bio structurée, capable notamment d'accompagner les petits producteurs de betteraves.

BIOACTUALITÉS N ° 8/23, 13/10/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 310-026



Petites mais productives

HOMERE Emma

L'Association Suisse des Microfermes est une association récente, qui regroupe les fermes maraîchères de petites surfaces en Suisse. Hélène Bougouin, du FiBL, explique que, outre la surface, ces fermes sont caractérisées par une diversité de cultures importante, des pratiques artisanales et une commercialisation en circuits courts. Ce modèle facilite l'accès au foncier agricole aux néo-ruraux. Il nécessite tout de même une formation rigoureuse, notamment pour appréhender la gestion du sol et de sa fertilité dans un contexte de production écologiquement intensive. Les microfermes ne sont pas reconnues officiellement. En conséquence, l'association vise à institutionnaliser ce modèle, notamment pour faciliter l'accès aux paiements directs. En exemple, la Ferme de Budé, gérée en bio par Martin Bastide, est située au centre de Genève, avec 2 265 m² de planches maraîchères pour une production de 17 tonnes par an, soit 185 000 francs suisses de chiffre d'affaires. La ferme emploie une douzaine de personnes (jardinier.ères, stagiaires et bénévoles), représentant 2,5 équivalents temps plein. La ferme est particulièrement intégrée au réseau urbain, utilisant les déchets verts du parc à proximité et valorisant ses produits en vente directe dans un magasin de produits locaux.

BIOACTUALITÉS N ° 8/23, 13/10/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 310-028

Allemagne : Une année mouvementée qui pose les bases pour un futur serein ?

ECOZEPT

Cet article fournit les chiffres 2023 du marché bio allemand : - évolution des dépenses en produits alimentaires bio par lieu d'achat ; - variation des prix, en lien avec l'inflation, entre 2022 et 2023 ; - évolution du CA du commerce spécialisé en produits naturels ; - évolution du nombre de points de vente des principales filiales bio (2019-2023) ; - solutions et recommandations pour 2024.

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 2 pages (p. 45-47)

réf. 310-058

Belgique, de grands changements s'opèrent !

LEMAIRE Antoine / LONGIN Mélanie

En Belgique, l'arrivée, depuis 2019, d'opérateurs hollandais de la distribution bio a changé le visage du marché bio. Dans cette interview, Mélanie Longin fait le point sur l'année 2023, marquée par une reprise de dynamisme des points de vente bio (baisse du nombre de fermetures, projets d'agrandissement, référencement de nouveaux produits, etc.), et sur les perspectives pour 2024.

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 1 page (p. 49)

réf. 310-059

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Didier Perréol, nouveau président de l'Itab : « Redonner du souffle à l'Institut »

RIVRY-FOURNIER Christine

Didier Perréol est le nouveau président de l'Itab, élu fin 2023. Il fait le point sur les évolutions de l'Itab. L'Institut est toujours en redressement judiciaire et demande une gestion prudente. Sa requalification en tant qu'institut technique agricole et agroalimentaire a été actée en 2022. Itab Lab permet de fédérer une dizaine de structures d'expérimentation. Didier Perréol précise deux priorités pour l'Itab : maintenir son équilibre budgétaire (2,3M€ pour 25 salariés), et mieux valoriser les résultats de l'Itab, notamment via un nouveau site internet. L'Itab doit aussi se positionner sur la production de références technico-économiques, en plus de ses missions habituelles d'expérimentation technique et agronomique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48065>

BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 1 page (p. 14)

réf. 310-037



POLITIQUE AGRICOLE

The framings of the coexistence of agrifood models: a computational analysis of French media

Les cadrages de la coexistence des modèles agroalimentaires : une analyse computationnelle des médias français (Anglais)

OLLIVIER Guillaume / GASSELIN Pierre /
BATIFOL Véronique

L'agriculture est au cœur de débats intenses. Cette publication étudie 958 articles en ligne ou issus de blogs sur la période 2017-2021, relevés par un collectif de chercheurs étudiant la coexistence des modèles agricoles, dont l'agriculture biologique. À partir d'une analyse computationnelle (une technique de résolution de problèmes), elle montre : I) l'articulation de la macro-structuration du discours sur la coexistence des modèles autour de cadrages scientifiques, économiques et politiques et II), au travers de trois sujets de controverses (Loi EGalim, réglementation sur les pesticides et agribashing), le passage d'une logique de conciliation des points de vue à un durcissement des débats autour des modèles agricoles au profit du status quo. Les chercheurs ont identifié que la volonté politique de soutenir la transition de l'agriculture reste influencée par le système de co-gestion, une configuration héritée de la modernisation agricole. En conséquence, des défis agricoles importants, particulièrement mis en évidence dans le macro-cadre scientifique, restent non résolus. Ce verrouillage du système agroalimentaire repose sur des stratégies défensives qui remettent en cause le débat démocratique sur l'alimentation et les pratiques agricoles.

<https://link.springer.com/article/10.1007/s10460-023-10531-6>
AGRICULTURE AND HUMAN VALUES N ° 07/02/2024,
07/02/2024, 25 pages (p. 1-25)

réf. 310-090

RÈGLEMENTATION

Le point avec Certipaq : Matériel végétal et export : les mises à jour

LEREBOURS Gwénaél

Le règlement bio de l'UE autorise l'utilisation de matériel de reproduction végétal non-bio en cas de non disponibilité en bio, selon des statuts dérogatoires variables en fonction des espèces ou des groupes variétaux ; ces statuts ont été mis à jour le 10/01/2024. De nouvelles espèces passent en « hors dérogation », c'est-à-dire qu'aucune dérogation ne sera autorisée, notamment pour certains poivrons, courgettes et laitues dès le 01/01, et pour certaines tomates, pour la betterave potagère ou le trèfle d'Alexandrie, notamment, à partir du 01/07/2024. Les plants de vigne et d'arboriculture (hors petits fruits), ainsi que les porte-greffes et greffons associés repassent en « autorisation générale », c'est-à-dire qu'une dérogation n'est pas nécessaire pour implanter des plants non bio; néanmoins, le producteur doit enregistrer ses besoins sur le site semences-biologiques.org. Par ailleurs, la réglementation pour l'export de produits biologiques évolue (accord d'équivalence). Vers les États-Unis, l'organisme certificateur européen doit ajouter un document électronique « NOP – National Organic Program – Import Certificate » à la demande de l'exportateur ; les produits d'origine animale doivent provenir d'élevages sans antibiotiques ; les produits animaux de l'aquaculture ne sont pas autorisés vers les États-Unis ; le vin doit faire l'objet de contrôles supplémentaires, notamment sur la teneur en SO₂, pour obtenir la mention « organic wine » ou « wine made with organic grapes ». Vers le Japon, l'étiquetage « Organic JAS » sur les boissons alcoolisées bio sera obligatoire, dès le 1er octobre 2025.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48066>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 1 page (p. 15)

réf. 310-038



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

RECHERCHE

Protéger les cultures par la diversité végétale

TIBI Anaïs / MARTINET Vincent / VIALATTE Aude

La demande sociétale pour une agriculture répondant aux besoins alimentaires, dans le respect de l'environnement et de la santé humaine, est de plus en plus forte, mais la transition des systèmes de culture est insuffisamment engagée. Le manque d'alternatives efficaces aux pesticides de synthèse pour protéger les cultures est souvent mis en avant pour justifier cette inertie. Pour faire le point de la situation, cette expertise scientifique collective dresse un bilan des stratégies de protection des cultures fondées sur la diversification végétale des parcelles et des paysages agricoles, et analyse les freins et les leviers de leur déploiement. Elle s'inscrit dans l'axe « Recherche-Innovation » du plan Écophyto 2+, qui soutient la production de connaissances et d'outils nécessaires à la réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse.

2023, 132 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 310-065

Between farms and forks: Food industry perspectives on the future of EU food labelling

Entre fermes et fourchettes : Perspectives de l'industrie alimentaire sur l'avenir de l'étiquetage des denrées alimentaires dans l'UE (Anglais)

SCHULZE Christoph / MATZDORF Bettina / ROMMEL Jens / ET AL.

Cette étude évalue comment les informations sur la fourniture de services écosystémiques peuvent contribuer à un étiquetage alimentaire dans le cadre de la stratégie "de la ferme à la fourchette" (Farm to Fork Strategy) de l'Union Européenne. En appliquant la méthodologie-Q à 43 experts de l'industrie alimentaire de quatre états membres européens (Allemagne, Pologne, Espagne et Suède), les chercheurs ont identifié les points de vue communs entre les transformateurs alimentaires, les détaillants et les organismes certificateurs. Ils ont constaté un consensus en faveur de l'introduction de nouveaux labels alimentaires qui encourageraient les agriculteurs à fournir davantage de services écosystémiques, tels que l'augmentation de la biodiversité agricole. En appliquant l'analyse factorielle et en utilisant les informations qualitatives issues des entretiens, ils ont déduit trois prototypes distincts d'un futur label alimentaire européen : 1) un label de services écosystémiques axé sur le producteur ; 2) un label d'information axé sur le consommateur ; et 3) un nouveau label alimentaire durable de l'UE. Ces prototypes de labels sont, en partie, spécifiques à chaque pays et évoqués par de multiples parties prenantes. Un futur cadre d'étiquetage alimentaire de l'Union Européenne devrait prendre en compte les trois prototypes de labels. Il est conseillé, aux décideurs politiques, de tenir compte de la diversité des points de vue des acteurs du système alimentaire, car ce sont eux qui sont les principaux moteurs de la réussite ou de l'échec des labels.

<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2023.108066>

ECOLOGICAL ECONOMICS N ° Volume 217, 01/03/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 310-024



AGROFORESTERIE

Agroforesterie : Incontournable pour les vignobles de demain ?

ROSE Frédérique

L'agroforesterie se développe aussi en viticulture bio. Il s'agit d'implanter des haies, des arbres et des bosquets au bord des parcelles, voire dans les interrangs. Le choix du système agroforestier (structure, essences, etc.) dépend des conditions pédoclimatiques et des besoins de la parcelle. La présence de l'arbre va modifier les conditions climatiques, abaissant la température moyenne sous la canopée, limitant le risque de gel, mais va aussi apporter de l'ombrage qu'il faudra maîtriser pour éviter la concurrence avec la vigne. L'arbre pourrait aussi améliorer le bilan hydrique grâce à un effet de pompe des eaux profondes. Quant à l'azote, une éventuelle concurrence avec la vigne est possible, mais est encore débattue. L'arbre peut aussi être une source de diversification de produits (fruits, bois d'œuvre, etc.). Sur le domaine de 16 ha Emile Grelier (33), Benoit Vinet entretient 12 ha plantés avec 70-80 arbres/ha. Il s'agit principalement d'arbres fruitiers plantés jeunes, conduits en hauteur pour faciliter la mécanisation des vignes et à durée de vie longue. Sont présents également des arbres champêtres, taillés en têtard pour laisser passer la lumière. Erwan Masse possède 3 ha de vignes en Ardèche, sur lesquels il plante des arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, pêchers, etc.) avec une forte densité : 120 à 150 arbres/ha. En complément, il sème des couverts végétaux dans les interrangs. Il n'irrigue pas et espère faire venir des oiseaux et des chauves-souris. Damien Barreau, du Domaine de Pajot (32), et Mathieu Deiss, du domaine Marcel Deiss (68), témoignent également sur leur conduite en agroforesterie.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47995>
VITISBIO N ° 21, 01/10/2023, 8 pages (p. 39-46)

réf. 310-010

RESSOURCES GÉNÉTIQUES

An improved transmissibility model to detect transgenerational transmitted environmental effects

Un modèle de transmissibilité amélioré pour détecter les effets environnementaux transmis de génération en génération (Anglais)

DAVID Ingrid / RICARD Anne

Au-delà de la génétique, des informations non-génétiques peuvent être transmises d'une génération à la suivante (épigénétique, microbiote, ou encore comportement transmis par apprentissage). Contrairement à l'ADN, l'information non génétique est susceptible d'être modifiée par l'environnement dans lequel évolue l'individu, ce qui en fait un élément-clé expliquant l'adaptation des espèces sauvages aux contraintes environnementales. Identifier les effets environnementaux transmissibles à travers les générations, chez les animaux d'élevage, pourrait permettre de faciliter leur adaptation aux nouvelles conditions d'élevage induites par le changement climatique, les demandes sociétales et la transition agroécologique. Pour répondre à ce défi, des scientifiques d'INRAE ont développé une approche, en proposant le « modèle de transmissibilité avec environnement ». Ce modèle mathématique ne requiert que des informations relativement simples à recueillir : les mesures de performances des animaux et leurs liens de parenté sur plusieurs générations. Les chercheurs ont constaté que ce modèle de transmissibilité avec environnement est efficace pour modéliser la transmission, entre générations, des effets environnementaux et pour prédire le potentiel transmissible global de chaque animal. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet INRAE GeroNIMO.

<https://doi.org/10.1186/s12711-023-00833-y>
GENETICS SELECTION EVOLUTION N ° Vol. 55, Article n ° 66, 21/09/2023, 9 pages (p. 1-9)

réf. 310-091



BRÈVES

Vote du règlement sur la Restauration de la nature

Le 17 juin, les États-membres ont adopté de justesse le règlement sur la restauration de la nature. Seuls 6 États sur les 27 se sont opposés : l'Italie, la Hongrie, les Pays-Bas, la Pologne, la Finlande et la Suède.

Les États-membres devront, entre autres, mettre en place les mesures nécessaires pour atteindre un bon état des habitats sur 30% de la surface totale de l'ensemble des types d'habitats d'ici à 2030, 60% d'ici à 2040 et 90% d'ici à 2050 pour les écosystèmes terrestres (art.4) et marins (art.5). Des objectifs sont aussi prévus pour les écosystèmes forestiers (art.12), urbains (art.8) et agricoles (art.11).

Les États-membres devront également améliorer la diversité des pollinisateurs et inverser le déclin des populations (art.10).

Enfin, ils devront, chacun, transmettre à la Commission européenne un plan national détaillant les surfaces, les mesures et les indicateurs choisis pour atteindre les objectifs fixés (art.14 à 17).

Désormais, le règlement, pour achever son parcours, doit être publié au Journal Officiel de l'UE.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/restauration-de-la-nature/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
18 juin 2024**

Augmentation de 15 millions d'euros de l'enveloppe budgétaire de soutien aux exploitations bio ayant subi des pertes économiques

Pour rappel, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé, le 28 février dernier, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture (SIA), un nouveau dispositif d'aide à l'agriculture biologique à hauteur de 90 millions d'euros pour 2024 permettant d'apporter un soutien immédiat aux exploitations agricoles biologiques ayant subi des pertes économiques importantes. Ce fonds est venu s'ajouter aux 104 millions d'euros dégagés en 2023.

L'ensemble des demandes d'aides déposées sur ce guichet entre le 22 mars et le 3 mai 2024 et en phase avec les critères d'éligibilité dépasse l'enveloppe budgétaire initiale de 90 millions d'euros, et s'élève finalement à un peu plus de 105 millions d'euros.

Afin de couvrir la totalité des demandes d'aides éligibles sans appliquer de coefficient stabilisateur, et d'apporter ainsi un soutien à la hauteur du besoin de l'agriculture biologique, le Gouvernement a décidé de relever l'enveloppe budgétaire de l'aide de crise à hauteur de 105 millions d'euros.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/agriculture-biologique-15-millions-deuros-supplementaires-pour-soutenir-les-exploitations-ayant>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, 13 juin 2024

Quantification des externalités de l'agriculture biologique

La quantification des externalités est essentielle pour objectiver l'impact des modes de production sur la biodiversité, le climat, la fertilité et la santé des sols, la qualité de l'eau, la santé humaine, etc.

En 2016, l'ITAB, en collaboration avec des chercheurs d'INRAE, a réalisé une analyse, commanditée par le ministère de l'Agriculture, sur les externalités de l'agriculture biologique au regard de la littérature scientifique. Huit ans plus tard, face aux crises écologiques et à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a confié à l'ITAB, avec l'appui de chercheurs (INRAE, INSERM...), l'actualisation de cet état de l'art par la prise en compte de nouvelles publications scientifiques portant sur de multiples dimensions (santé humaine, climat, biodiversité, sol).

Un colloque, intitulé "Quelles contributions de la bio à la préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé ?" et qui a eu lieu le 10 juin, à Paris, a permis de présenter les résultats.

Lien vers les résumés de l'étude et la note synthétique : <https://itab.bio/thematique-en-details/quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>

Source(s) : <https://itab.bio/>, juin 2024



Chiffres 2023 de la Bio

Présenté, le 13 juin, lors d'une conférence de presse à Reims, par l'Agence BIO, le panorama des chiffres de la Bio 2023 montre une année de stagnation. Côté consommation, le marché reste stable. Côté champs : les surfaces baissent de 2%, mais le nombre de producteurs augmente de 2%.

Accès au livret des chiffres 2023, au communiqué de presse et au replay de la conférence de presse : <https://www.agencebio.org/vos-outils/communication-2/communiqués-et-dossiers-de-presse/>

**Source(s) : <https://www.agencebio.org/>,
13 juin 2024**

Réaction de la FNAB aux chiffres 2023 de la Bio

Suite à la publication des chiffres 2023 de la Bio par l'Agence BIO, la FNAB se félicite de l'augmentation du nombre de fermes en bio, mais s'inquiète de la baisse historique des surfaces qui éloigne de l'objectif de 18% de SAU bio en 2027, objectif que la France a fixé dans la politique agricole commune. Le repli des surfaces implique que la transition des cultures céréalières se réduit, alors que celles-ci sont aussi les plus consommatrices des herbicides retrouvés dans l'eau potable.

La FNAB demande un sursaut de développement pour les fermes bio :

- Pour protéger l'eau potable, il faut continuer à développer les surfaces bio. La France doit s'engager vers un objectif de 100% des aires d'alimentation de captage en bio en 2030 ;
- Pour préserver les fermes déjà en bio et éviter le retour en arrière, la France doit :
 - Augmenter l'écorégime bio à 145 euros par hectare et par an ;
 - Flécher 100% des paiements pour services environnementaux du ministère de l'Écologie vers les fermes bio.
- Pour permettre au marché de repartir, il est urgent que la Bio ait accès aux outils de régulation de marché, et la FNAB demande, dès 2025, l'ouverture d'un programme opérationnel pour le lait bio.

Lien : <https://www.fnab.org/baisse-historique-des-surfaces-en-bio-il-faut-engager-un-sursaut-de-developpement/>

**Source(s) : Communiqué de presse FNAB,
13 juin 2024**

Appel à projets « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique »

Dans le cadre de la planification écologique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et l'ADEME ont lancé, le 14 juin, l'appel à projets « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique ».

L'appel à projets comporte 2 actions :

- Action 1 : Accompagnement aux démarches collectives (et territoriales) climat et sols
<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240322/accompagnement-agriculteurs-face-changement-climatique-action-0?cible=78> ;
- Action 2 : Accompagnement individualisé (aux exploitants agricoles) à l'action climat et sols : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240322/accompagnement-agriculteurs-face-changement-climatique-action?cible=78>.

L'appel à projets sera ouvert jusqu'au 11 septembre 2024.

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, 17 juin 2024

Décret relatif à l'évaluation environnementale des projets agricoles

En publiant, le 10 juin, son décret relatif à l'évaluation environnementale des projets, qui relève les seuils d'évaluation environnementale des élevages, le Gouvernement permet à des élevages intensifs de plus en plus grands de voir le jour en France sans consultation du public ou des parties prenantes. L'objectif du décret est d'harmoniser les seuils d'évaluation environnementale des élevages français avec les seuils européens. Le décret fait passer les seuils d'évaluation environnementale :

- de 40 000 à 85 000 individus pour les poulets de chair et 60 000 individus pour les poules pondeuses ;
- de 2 000 à 3 000 individus pour les élevages intensifs de porcs ;
- de 750 à 900 individus pour les élevages intensifs de truies reproductrices.

Pour Welfarm, en facilitant l'installation d'élevages intensifs, ce décret va à contresens des demandes des citoyens en matière de respect du bien-être animal : dans ces élevages, les animaux sont élevés en bâtiments, à de très fortes densités, le plus souvent sans accès à l'extérieur. En outre, ce mode d'élevage ne permet pas aux animaux d'exprimer leurs comportements naturels.

Lien : <https://welfarm.fr/letat-facilite-linstallation-delevages-intensifs-contre-lavis-des-citoyens/>

**Source(s) : Communiqué de presse Welfarm,
12 juin 2024**



Lauréats du Prix national 2024 pour l'agrobiodiversité animale

Le 15 mai, à l'occasion de la journée mondiale des espèces menacées, Ceva Santé Animale et la Fondation du patrimoine ont annoncé les trois lauréats de la douzième édition du Prix national pour l'agrobiodiversité animale, qui récompense, chaque année, l'engagement des éleveurs français en faveur de la préservation de nos animaux d'élevage.

- 1er Prix : La vache Ferrandaise – Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) qui veut créer une marque et une « route de la Ferrandaise ».
- 2ème Prix : Le lapin Chèvre – Julien Bousquier, éleveur bio (Haute-Vienne, Nouvelle-Aquitaine), souhaite développer le club de la race du lapin Chèvre et créer un conservatoire de la race, ainsi qu'un syndicat d'éleveurs.
- 3ème Prix : Le mouton Belle-île – La Houblonnière de Lezerzot (Côtes-d'Armor, Bretagne), en bio. Deux idées novatrices : la culture de houblon biologique en Bretagne et son effeuillage par leur troupeau de brebis Belle-Île.

Lien : <https://www.ceva.com/fr/engagements/laureats-du-prix-national-2024-pour-lagrobiodiversite-animale-3-projets-recompenses-pour-leur-engagement-en-faveur-de-la-preservation-des-animaux-de-la-ferme-menaces-de-dispariti/>

Source(s) : <https://www.ceva.com>, 15 mai 2024

ECO-SCORE : Accord entre IFOAM, l'ADEME et YUKA

En janvier 2023, la fédération européenne de l'agriculture biologique (IFOAM Organics Europe) et ses membres français (IFOAM FRANCE) avaient introduit une action en justice devant le Tribunal judiciaire de Paris, ainsi qu'un recours devant l'INPI contre l'indicateur d'impact environnemental "ECO-SCORE", du fait en particulier de l'emploi du terme « Eco », réservé à l'agriculture biologique.

A l'issue d'une médiation, d'abord judiciaire puis conventionnelle, les parties sont parvenues à un accord mettant fin à ces procédures. Cet accord prévoit notamment que :

- Les pouvoirs publics s'orientant vers une autre dénomination pour désigner le dispositif de l'affichage environnemental, l'ADEME procèdera au retrait de la marque verbale "ECO-SCORE" pour le secteur alimentaire et agro-alimentaire auprès de l'INPI.
- YUKA et ECO2 Initiative renoncent, au plus tard le 31 décembre 2024, pour leur indicateur d'impact environnemental des produits alimentaires, aux dessins et modèles contenant le terme "ECO-SCORE" et déposés au niveau européen.

IFOAM Organics Europe, IFOAM France, YUKA, ECO2 Initiative, Open Food Facts et l'ADEME indiquent qu'elles se rejoignent sur de nombreux points, dont l'importance de fournir aux consommateurs des informations fiables et transparentes sur l'impact environnemental des produits alimentaires.

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe et IFOAM France, 4 juin 2024

Nouveau Directeur Général chez Biocoop

En lien avec le plan stratégique de Biocoop en cours de travail, le Conseil d'administration a choisi de nommer Franck Poncet, Directeur Général de Biocoop.

Source(s) : Communiqué de presse Biocoop, 6 juin 2024

Nouveau Président de FOREBio

La Fédération des Organisations Économiques de Producteurs 100% Bio annonce l'élection de Jullien Bourgeois, polyculteur-éleveur bio dans l'Yonne, en tant que nouveau Président de FOREBio.

Source(s) : Communiqué de presse FOREBio, 28 mai 2024



L'UNESCO alerte sur l'accélération alarmante du réchauffement et de l'élévation du niveau des océans

Le Rapport 2024 de l'UNESCO sur l'état de l'océan, publié le 3 juin et auquel plus de 100 scientifiques de près de 30 pays ont contribué, met en lumière de nouvelles données alarmantes sur les menaces qui pèsent sur les océans. Cette évaluation mondiale, publiée avec le soutien de l'Islande, fournit une analyse factuelle des défis à relever, notamment le réchauffement des océans, l'élévation du niveau de la mer, la pollution, l'acidification, la désoxygénation, le carbone bleu et l'appauvrissement de la biodiversité.

Lien vers le communiqué (en français) : <https://articles.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2024/06/CP%20L%E2%80%99UNESCO%20alerte%20sur%20l%E2%80%99acce%CC%81le%CC%81ration%20alarmante%20du%20re%CC%81chauffement%20et%20de%20l%E2%80%99e%CC%81le%CC%81vation%20du%20niveau%20des%20oce%CC%81ans.pdf>

Lien vers le rapport (en anglais) : <https://www.ioc.unesco.org/en/stor2024>

Source(s) : Communiqué de presse UNESCO, 3 juin 2024

Afterres2050 en vidéo

Une vidéo, présentant le scénario Afterres2050 (Solagro), a été tournée, dans le cadre de l'Université Afterres2050, organisée par Solagro, en novembre 2023, à Toulouse.

Pour rappel, ce scénario vise à décrire un chemin de transition écologique pour concilier les différents enjeux et atteindre plusieurs objectifs : nourrir sainement 68 millions de personnes, ralentir la course du dérèglement climatique et s'y adapter, remplacer les ressources fossiles, faire face à la stagnation des rendements et à la perte des terres agricoles, maintenir et protéger les écosystèmes et la biodiversité, lutter contre les pollutions (eau, air, sol)...

Afterres2050 définit l'ensemble des leviers à activer pour y parvenir : régimes alimentaires, systèmes de culture et d'élevage, usage des surfaces et de la biomasse (pour l'énergie, la chimie, les matériaux), sylviculture, imports-exports...

Lien vers la vidéo (1h19) : <https://vimeo.com/945680805>

Lien vers les diaporamas utilisés : <https://afterres2050.solagro.org/ressources/afterres2050-le-scenario-en-3-actes/>

Source(s) : Solagro, mai 2024

Biocoop rejoint le Collectif En Vérité

Biocoop, distributeur alimentaire biologique en France, rejoint le Collectif En Vérité. Reconnu d'intérêt général par les pouvoirs publics, le Collectif En Vérité regroupe près de 60 marques alimentaires, qui veulent donner accès, pour les consommateurs, à une information claire et transparente sur ce qu'ils mangent, en répondant à 3 questions-clés qu'ils se posent :

- L'origine : "je veux savoir d'où vient ce que je mange" ;
- La qualité nutritionnelle : "je veux savoir si c'est bon pour ma santé" ;
- "L'impact environnemental" : "je veux savoir si ce que je mange respecte le climat et préserve la biodiversité".

Source(s) : Communiqué de presse Biocoop et Collectif En Vérité, mai 2024

Suisse : Cartes sur l'abattage à la ferme et au pâturage

De nombreux consommateurs et consommatrices tiennent à ce que les animaux puissent rester dans leur environnement habituel jusqu'à leur mort. De même, de plus en plus d'éleveurs souhaitent éviter à leurs animaux d'être transportés vivants à l'abattoir et d'y attendre parfois plusieurs heures. Ainsi, le FiBL vient de mettre en ligne deux cartes qui aident à trouver les exploitations pratiquant l'abattage à la ferme et au pâturage (pour les consommateurs), ainsi que les prestataires de ces services, de plus en plus nombreux (pour les chefs d'exploitation).

Lien vers la carte dédiée à la viande issue de l'abattage à la ferme : <https://www.bioactualites.ch/production-animale/elevage-en-general/abattage/viande-provenant-de-labattage-a-la-ferme>

Lien vers la carte des prestations liées à l'abattage à la ferme : <https://www.bioactualites.ch/production-animale/elevage-en-general/abattage/prestations-abattage-a-la-ferme>

Lien vers le communiqué : <https://www.fibl.org/fr/infotheque/message/cartes-sur-abattage-a-la-ferme-et-au-paturage>

Source(s) : Communiqué de presse FiBL, 23 mai 2024



Rapport Oxfam France sur les dividendes du CAC 40

Oxfam France a publié un rapport, intitulé « Une France à CAC 40 degrés : les investissements verts loin derrière les actionnaires ».

Chiffres-clés du rapport :

- En 2022, les entreprises non financières du CAC 40 ont versé près de 4 fois plus de dividendes à leurs actionnaires qu'elles n'ont investi dans la transition écologique.
- En 2022, le CAC 40 affichait un niveau moyen d'investissements verts à 11%, soit bien moins que la moyenne européenne à 15%.
- Les entreprises du CAC 40 sont collectivement sur une trajectoire de réchauffement planétaire de 2,7°C.
- Les 4 entreprises non financières les moins alignées avec l'Accord de Paris sont TotalEnergies, Safran, Airbus et ArcelorMittal. Celles qui sont le plus susceptibles de respecter l'Accord de Paris sont Alstom et Legrand.
- Les 3 entreprises françaises (non financières) avec la plus grande empreinte carbone sont Stellantis, TotalEnergies et Airbus.

Oxfam France demande au gouvernement de mettre en place une éco-responsabilité contraignante pour les grandes entreprises et exhorte également les entreprises à encadrer la part des bénéfices allouée aux actionnaires via notamment la mise en place d'un dividende sociétal ou écologique, pour consacrer une partie de leurs bénéfices à la transition écologique et sociale.

Lien vers le rapport : <https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/05/Rapport-Oxfam-CAC40-climat-VF.pdf>

Source(s) : Communiqué de presse Oxfam France, 28 mai 2024

La consommation de certains additifs alimentaires émulsifiants serait associée à un risque accru de diabète de type 2

Les émulsifiants sont parmi les additifs les plus fréquemment utilisés par l'industrie agroalimentaire. Leur usage vise à améliorer la texture des produits, tout en prolongeant leur durée de conservation. Or, en Europe et en Amérique du Nord, 30 à 60 % de l'apport énergétique alimentaire des adultes provient d'aliments ultra-transformés. Des chercheurs et des chercheuses de l'Inserm, d'INRAE, de l'Université Sorbonne Paris Nord, de l'Université Paris Cité et du Cnam, regroupés au sein de l'Équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (Eren-Cress), ont entrepris d'étudier les possibles liens entre les habitudes d'apports alimentaires en additifs émulsifiants et la survenue de diabète de type 2, entre 2009 et 2023. Ils ont analysé les données de santé de 104 139 adultes participant à l'étude de cohorte française NutriNet-Santé, en évaluant spécifiquement leur consommation de ce type d'additifs grâce à des enquêtes alimentaires tous les 6 mois. Les résultats de cette recherche suggèrent une association entre l'ingestion chronique de certains additifs émulsifiants et un risque accru de diabète. Ils sont publiés dans la revue *Lancet Diabetes & Endocrinology*.

DOI de l'article scientifique : [10.1016/S2213-8587\(24\)00086-X](https://doi.org/10.1016/S2213-8587(24)00086-X)

Lien vers le communiqué Inrae : <https://www.inrae.fr/actualites/consommation-certaines-additifs-alimentaires-émulsifiants-serait-associee-risque-accru-diabete-type-2>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 23 avril 2024

Les Jardins de Gaïa importent du thé bio à la voile

Les Jardins de Gaïa, Maison de grands thés et infusions bio et équitables, se lancent dans le transport maritime de thés par voilier. En juin, le voilier-cargo "Artémis", contenant deux tonnes de thé des Jardins de Gaïa, met les voiles depuis le Vietnam vers la France. Armé par la société TOWT, il reliera le port de Hô Chi Minh au port du Havre, pour une arrivée prévue en août. Avec ce mode de transport offrant une décarbonation à 90 % par tonne et par km, Les Jardins de Gaïa franchissent un nouveau cap dans la réduction de leur impact environnemental.

Ces « thés à la voile » sont issus des 268 familles de petits producteurs de la coopérative Bân Liên, un partenaire de longue date des Jardins de Gaïa.

Lien : <https://ingrebio.fr/2024/05/10/les-jardins-de-gaia-1er-acteur-the-francais-importer-the-a-la-voile/>

Source(s) : <https://ingrebio.fr>, 10 mai 2024

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

A PRO BIO

4 Rue de Dormagen, 59 350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
- FRANCE

Tél. : 03 20 31 57 97 - Fax : 03 20 12 09 91

contact@aprobio.fr

<http://www.aprobio.fr>

■ Analyse de la consommation et de la perception des produits alimentaires bio dans les Hauts-de-France

<https://www.aprobio.fr/wp-content/uploads/2024/02/Etude-Consommation-bio-HDF-ORAB.pdf>

ATGER Annabel - 44 p.

ADDEAR 38

Marché d'Intérêt Général, 117 Rue des Alliés,
38 030 GRENOBLE - FRANCE

Tél. : 09 60 03 50 14

<https://www.agriculturepaysanne.org/isere>

■ Produire sur des prairies naturelles et diversifiées : Des éleveurs et éleveuses isérois.es innovent pour gagner en autonomie dans leur système d'élevage pâturant

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/2024_revue technique-produiresurdesprairiesnaturelles-giee-elevage-addear38.pdf

MIGNOT Charlene / MOLY Olivier / GILBERT Vincent / ET AL. - 96 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90

accueil@na.chambagri.fr

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

■ Portrait d'éleveur : "Recherche de l'autonomie alimentaire en Agriculture Biologique" au GAEC la Picoulée à Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres)

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/Portrait_Eleveur_Bio_viande_AB_79-VD2.pdf

SOUCHET Sylvain / GUERET Jean-Marie - 9 p.

■ Portrait d'éleveur : "Valoriser ses bovins viande en AB" : Le choix fait par le GAEC DU BUISSONNET à Evaux-les-Bains (Creuse)

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/ELEVAGE_HERBI_AB_PORTRAIT_GAEC_LE_BUISSONNET_MAI_2022.pdf

LAGOUTTE Natacha / MAGNAUDEIX Diane - 8 p.

■ Portrait d'éleveur : "Diversifier son système de vente directe en AB" : EARL La folie bergère à Nouaillé-Maupertuis (Vienne)

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/Portrait_Eleveur_Bio_viande_AB_86_VD.pdf

CHAMPION Camille - 8 p.

AGROSEMENS

1025 Route de Gardanne, 13 290 AIX EN PROVENCE
- FRANCE

Tél. : +33 (0)4 42 667 822 Fax: +33 (0)4 42 667 823

<http://www.agrosemens.com/>

■ Voyage en terres de semences

CHANEL Matthieu / LONCQ Florence - 208 p. - 45 €

ARDEAR OCCITANIE

Mas Saporta, Bâtiment B, 34 875 LATTES CEDEX - FRANCE

Tél. : 04 67 06 23 67

<https://www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Occitanie>

■ TerriaOcc : Fermes en transmission, fermes en transition : Les installations-reprises pour favoriser la transition agroécologique et alimentaire

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/fermes_en_transmission_fermes_en_transition_v6.pdf

POUZENC Michaël / ANNES Alexis / BOUVARD Adeline / ET AL. - 36 p.



BIO 63

11 Allée Pierre de Fermat, BP 70007, 63 171 AUBIÈRE
Cedex - FRANCE

Tél. : 04 73 44 45 55

<http://www.chambre-agri63.com/bio63.html>

■ La carte des bonnes adresses bio dans le Puy-de-Dôme : Édition 2024

https://bio63.org/wp-content/uploads/2024/04/CARTE_BIO63_2024.pdf

BRIOUDE Solenn - 20 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL

26 Rue du 139ème R.I., BP 239, 15 002 AURILLAC
CEDEX - FRANCE

Tél : 04 71 45 55 00 - Fax : 04 71 48 97 75

ca.cantal@cantal.chambagri.fr

<http://www.cantal.chambagri.fr/>

■ La monotraite, une solution pour soulager le temps de travail des éleveurs de vaches laitières

BALIGAND Morgane / CHAMBON Thomas / CHIODETTI Antoine / ET AL. - 118 p.

ÉDITIONS DU PUIITS FLEURI

22 Avenue de Fontainebleau, 77 850 HERICY - FRANCE

Tél. : 01 64 23 61 46

puitsfleuri@wanadoo.fr

<http://www.puitsfleuri.com>

■ Les secrets du compost

KARAKOUSIS Dimitris - 120 p. - 19 €

ÉDITIONS QUAE

RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49

<http://www.quae.com>

■ Protéger les cultures par la diversité végétale

TIBI Anaïs / MARTINET Vincent / VIALATTE Aude - 132 p. - 29 €

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Liste des aliments fourragers 2024 : Principes pour la fabrication et l'utilisation des aliments fourragers dans les fermes Bio Suisse

<https://orgprints.org/id/eprint/52413/>

SCHNEIDER Claudia / FRÜH Barbara - 16 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Associer élevage ovin et grandes cultures avec un troupeau peu consommateur d'intrants : Journée de restitution du 25 janvier 2024 : Recueil des communications

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4421a0d9-3dd4-4eb3-a7e1-af4d2acc9728&cHash=b358f8f98b58d18f5a840465e138c184

[download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4421a0d9-3dd4-4eb3-a7e1-](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4421a0d9-3dd4-4eb3-a7e1-af4d2acc9728&cHash=b358f8f98b58d18f5a840465e138c184)

[af4d2acc9728&cHash=b358f8f98b58d18f5a840465e138c184](https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F4421a0d9-3dd4-4eb3-a7e1-af4d2acc9728&cHash=b358f8f98b58d18f5a840465e138c184)
SAGOT Laurence - 16 p.

INTERPROFESSION DES VINS DE BERGERAC DURAS

1 Rue des Récollets, 24 100 BERGERAC - FRANCE

Tél. : 05 53 63 57 57

contact@vins-bergeracduras.fr

<https://actus.ivbdpro.fr/>

■ Étude sur les coûts de production en agriculture biologique des vins de Bergerac Duras – Édition 2023

<https://actus.ivbdpro.fr/wp-content/uploads/2023/03/LIVRET-COUT-DE-PRODUCTION.pdf>

INTERPROFESSION DES VINS DE BERGERAC DURAS / CERFRANCE DORDOGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE DORDOGNE / ET AL. - 28 p.

LANDOR

3 Route de Siviriez, 1510 MOUDON - SUISSE

Tél. : 058 433 66 13

info@landor.ch

<https://www.landor.ch>

■ Guide de fertilisation bio

https://www.landor.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Flyer_und_andere_Downloads/Bio-Sortiment_2023_FR_web.pdf

[Downloads/Bio-Sortiment_2023_FR_web.pdf](https://www.landor.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Flyer_und_andere_Downloads/Bio-Sortiment_2023_FR_web.pdf)

LANDOR - 32 pages

OF&G ORGANIC

Old Estate Yard, Albrighton, SY4 3AG SHREWSBURY (Shropshire) - UNITED KINGDOM

Tél. : (+44) 01939291800

info@ofgorganic.org

<https://ofgorganic.org/>

■ Growing organic - a multifunctional component of English land use policy

<https://ofgorganic.org/docs/growing-organic-a-multifunctional-component-of-english-land-use-policy.pdf>

OF&G ORGANIC - 21 p.



PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES -
FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Les exploitations bovins lait du Massif central en
agriculture biologique : Résultats de la campagne
2022

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/03/synthese-technico-economique-bovin-lait-bio-2022_edition-2024.pdf

PECHUZAL Yannick / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES
BOVINS LAIT - 9 p.

■ Référentiel Élevage Bovins Lait Bio : Conjoncture
2023

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/03/referentiel-bovin-lait-bio-2023_edition-2024.pdf

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT - 9 p.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

United Nations Avenue, Gigiri Nairobi, P.O. Box 30552,
00 100 NAIROBI - KENYA

Tél. : +254 (0)20 762 1234

<https://www.unep.org/fr/>

■ Rapport 2023 sur l'écart entre les besoins et
les perspectives en matière de réduction des
émissions : Record battu : Les températures
atteignent de nouveaux sommets, mais le monde
ne réduit (toujours) pas ses émissions - Résumé
analytique

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43923/EGR2023_ESFR.pdf

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT - 16 p.

RÉSEAU CIVAM

18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 88 98 58

contact@civam.org

<http://www.civam.org/>

■ La quadrature du poireau : L'équation impossible
des prix accessibles et rémunérateurs ?

https://www.civam.org/?download_file=12113&key=8416162c-b299-4e41-b110-c17830249a8f&free=1

COULET Clément / THÉODORE Mélanie / BUGNOT
Fabrice / ET AL. - 40 pages

SCOP BIONACELLE

55 Avenue de l'Europe, 07 100 ANNONAY - FRANCE

Tél. : 04 75 33 10 20

<https://www.biocoop-bionacelle.fr/>

■ Des collectifs engagés pour la bio : De la Luciole à
Bionacelle : Récits et témoignages

AUGER Emmanuelle / DE RONNE Pierrick / PERRET
Damien - 66 p. - 9,50 €

SOLAGRO

75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE
CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : 05 67 69 69 69

solagro@solagro.asso.fr

<http://www.solagro.org/>

■ Livre blanc : Atténuation et adaptation de
l'agriculture face au changement climatique :
Principaux enseignements et recommandations
issus du groupe d'échange

https://solagro.org/medias/publications/f139_livre-blanc-attenuation-et-adaptation-de-l-agriculture-face-au-changement-climatique.pdf

SOLAGRO - 31 p.

TERRES INOVIA

11 Rue de Monceau, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 56 89 57 03

<https://www.terresinovia.fr/>

■ 3èmes rencontres grandes cultures bio : L'avenir de
la filière bio se joue inter-instituts

<https://www.terresinovia.fr/-/3e-rencontres-grandes-cultures-bio-l-avenir-de-la-filiere-bio-se-joue-inter-instituts>

CARRIERE Amélie / BUREL, Enguerrand / LE GALL
Cécile / ET AL. - 4 documents

WWF FRANCE

35/37 Rue Baudin, 93 310 LE PRÉ-SAINT-GERVAIS -
FRANCE

Tél. : 01 71 86 40 60

<http://www.wwf.fr/>

■ Durabilité de la méthanisation agricole : Défis et
opportunités

<https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-02/Durabilite%CC%81%20me%CC%81%20thanasation%20-%20Suivi%20reco%20de%202020%20rev9-PUBLIE.pdf>

CUISINIER Ludovic / ALEX Bastien / MARX Isabelle /
ET AL. - 30 p.



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire